

(fenêtres) (sur... cours)



Le dossier
Jouer à l'école
Les intérêts
éducatifs de la
pratique du jeu
en classe

Direction
22 novembre
rendez-vous réussi

Jacques Le Goff
Le Moyen Age
expliqué aux
enfants

POUR L'ECOLE

MANIFESTATION

NATIONALE



(fenêtres) (sur . cours)

N° 293 11 décembre 2006

Edit



Actu

5

DIRECTION :

Les écoles se mobilisent contre les sanctions et pour un meilleur fonctionnement

AIX / MARSEILLE :

Analyses et réactions d'un rapport controversé



Dossier

14

LE JEU À L'ÉCOLE :

*Doit-on jouer à l'école ?
Quels enjeux recouvre-t-il ?
Comment peut-il alors se mettre en place ?*



Métier

20

RADIO SCOLAIRE :

Le podcast rend la radio plus net à Hénouville

PERMUTATIONS :

Précisons en questions/réponses



Réflexions

27



LEUR AVIS

Coup de chaud sur la planète.

JACQUES LE GOFF...

explique le Moyen Age aux enfants.

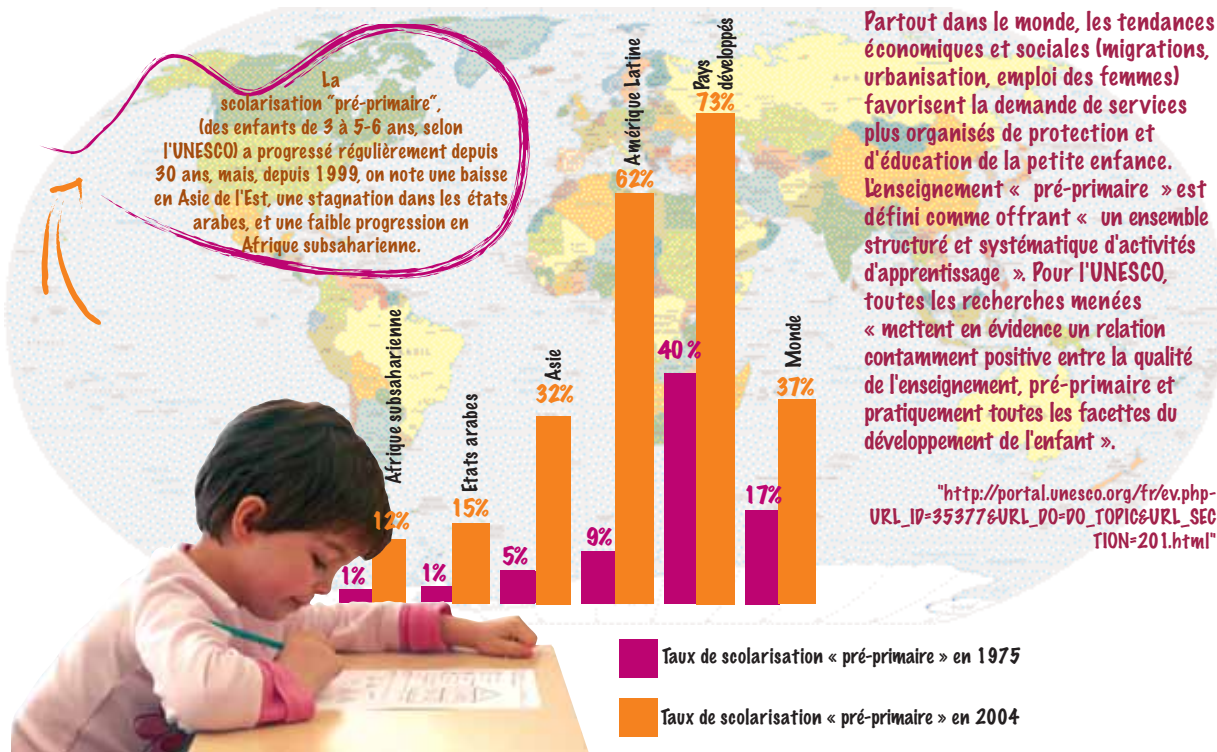
Récidive ? L' appel du ministre à ce que « *la créativité pédagogique reprenne tous ses droits* » n'aura duré que le temps d'un article de presse. Est-ce pour cacher le recul sur la lecture ? Toujours est-il que les méthodes et les intentions utilisées vis à vis de l'enseignement de la grammaire ne changent pas : « *rétablir la leçon de grammaire* », « *Avoir une progression* ». Coupables : Les enseignants des écoles qui y auraient renoncé ! Le ministre mesure-t-il combien ces propos injustes et demesurés peuvent porter atteinte à la dignité des personnels ? Dignité également mise en cause lorsque les directeurs d'école qui enseignent, organisent, réunissent, planifient, coordonnent... se voient menacés pour la première fois de retrait de salaires lorsqu'ils bloquent des documents administratifs. L'exigence de mieux faire réussir nos élèves va se heurter aux conséquences d'un budget insuffisant.

Se faire respecter, se faire entendre... Le SNUipp vous donne rendez-vous fin janvier pour une manifestation nationale pour l'école.

Gilles Moindrot



L'EVOLUTION DE LA SCOLARISATION "PRE-PRIMAIRE"



TROUBLES DE LA CONDUITE : REPONSE A LA COLERE

Un colloque sur les « *Troubles de la conduite : des pratiques à la recherche* » a été organisé le 14 novembre, à l'initiative de l'Inserm, pour débattre suite à la sortie houleuse en septembre 2005 d'un rapport sur ce sujet qui a suscité les 200 000 signatures de la pétition « *pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans* » !

Les débats ont porté sur les points contestés à commencer par la définition proposée des « *troubles de la conduite* », un concept « *peu stable* » et complexe à cerner sur le plan médical. L'amalgame entre maladie mentale et délinquance est aussi abusif, car il évacue toute prise en compte de l'environnement qui peut permettre à un individu d'évoluer. Des méde-

cins, des personnels sociaux, éducatifs et enseignants... s'insurgent contre une médecine qui deviendrait prédictive au lieu de préventive. Le rapport ne proposait que des réponses centrées sur les individus. La présence au colloque de nombreuses structures - PMI, secteurs infanto-juvéniles, écoles, associations, institutions - a permis d'aborder les questions de prévention et de prises en charge.

Le caractère d'expertise du rapport avait été dénoncée comme étant uniquement le recensement d'études anglo-saxonnes. Le directeur de recherche de l'Inserm s'est engagé à « *travailler avec des groupes élargis aux sciences humaines, aux associations de malades ou de familles* » et à organiser des débats. Cette nouvelle approche a été reçue favorablement et apparaît comme une autocritique.

Michelle Frémont

EXPULSIONS : ETAT D'URGENCE

Mobilisation générale à l'appel de RESF pour empêcher l'expulsion vers le Kosovo de la famille Raba et grève des enseignants de l'école en Haute-Saône où les 3 enfants sont scolarisés. Deux d'entre eux sont nés en France. Autant dire que les critères pour obtenir une régularisation étaient remplis. Le 16 novembre une arrestation particulièrement violente a conduit parents et enfants au centre de rétention de Lyon. Après l'échec d'un embarquement (sous entraves) à l'aéroport de Lyon le 6 novembre, retour au centre de rétention. La violence de l'arrestation comme l'acharnement policier sont incompréhensibles et exigent le rappel du respect des droits élémentaires. Le SNUipp a protesté énergiquement et demande leur libération et le retour des enfants à l'école.

Dernière minute : L'expulsion a eu lieu. Arrivée à Tirana, la famille doit être conduite à Orahovac, le village - même où leur vie est en danger.



CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À Paris 5000 personnes ont manifesté le 25 novembre pour réclamer une loi-cadre contre les violences faites aux femmes. Les chiffres rendus publics à cette occasion ne font pas honneur à notre démocratie : Une femme sur 10 victimes de violences conjugales, un meurtre tous les quatre jours, 48000 viols par an, sans compter les agressions verbales dans l'espace public et au travail.

39,5 millions

de personnes séropositives dans le monde en 2005. Soit 2 600 000 de plus en une seule année. Les décès sont également en augmentation : 2,9 millions contre 2,7 millions en 2004.

LE SAC A SAPIN DE HANDICAP INTERNATIONAL

Conçus par Handicap International, fabriqués en France et conditionnés en CAT*, les sacs à sapin sont vendus 5€, dont 1.30€ va servir à l'action en faveur des personnes handicapées.

Biodégradables, ils répondent à la demande des consommateurs pour des emballages respectueux de l'environnement.

*Centres d'Aide par le Travail

BOLKESTEIN : RETOUR A LA CASE DÉPART...

Le Parlement européen a voté le 15 novembre une nouvelle mouture de la directive services. Bien que la règle du pays d'origine ait été écartée grâce aux mobilisations, les autres exigences sont ignorées. Les droits fondamentaux restent subordonnés au droit communautaire fondé sur la liberté d'établissement et de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. Le droit du travail qui n'est pas une compétence européenne se retrouve soumis de fait à ce diktat. De même, les définitions des services sont si ambiguës que place est laissée, in fine, à la justice européenne pour trancher sur le caractère d'intérêt général et non économique de nombre de services.

NIGER : "UN DES DERNIERS PAYS EN TERME DE TAUX DE SCOLARISATION."

Quelle est la situation de l'école au Niger ? Malgré un gros effort depuis 2000, le Niger est un des derniers pays en terme de taux de scolarisation, avec 50% des jeunes scolarisés. Seulement 40% des élèves du primaire entrent au collège, les taux de réussite au brevet et au bac ne sont que de 30% et 20%. Ces abandons trop importants ont une double conséquence : les familles hésitent à se lancer dans le pari de la scolarisation, et certains enfants qui ont été scolarisés peu de temps retombent dans l'illettrisme.

La qualité de l'enseignement est le deuxième gros point noir : 88000 enseignants contractuels vont être recrutés en 10 ans, quasiment sans formation initiale. Les filles accèdent encore moins que les garçons au collège, malgré un réel progrès de leur scolarisation.

À quels problèmes sont confrontés les enseignants ? Les conditions matérielles sont très dures : manque de locaux (il y a 11 000 « classes



ISSA KASSOUM EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DU NIGER (SNEN)

paillotes » à reconstruire chaque année et aujourd'hui, deux mois après la rentrée, il en manque la moitié), mobilier inexistant, manuels rarissimes, effectifs pléthoriques, (de 45 en primaire à 80 au lycée). Les fournitures sont à la charge des familles qui doivent parfois privilégier la nourriture de leurs enfants, ce que l'on peut comprendre avec moins d'un dollar par jour de revenu.

Le salaire des enseignants contractuels représente le tiers de celui des enseignants professionnels, c'est un salaire de misère.

Quelles sont vos priorités ? Nous avons besoin de professionnels. Nous lions la question de la formation des enseignants à celle de leur rémunération. Aujourd'hui 80 % des enseignants qui ne bénéficient pas de formation initiale abandonnent le métier.

Propos recueillis par Daniel Labaquère

ISSR REMISE EN CAUSE

La remise en cause des modalités actuelles de versement de l'Issr pour les titulaires remplaçants vient d'être confirmée par le ministère. Selon ses recommandations, d'ici la rentrée prochaine, l'ensemble des départements pourraient appliquer strictement le décret de 1989 notifiant le versement de l'indemnité aux seuls jours travaillés lors du remplacement. Cette interprétation réduit de fait de 2/7 le montant total de l'indemnité alors que l'application précédente de ce décret avait pourtant permis une amélioration des remplacements dans le 1er degré, en rendant les postes attractifs.

En Gironde, l'Inspecteur d'académie a décidé d'opérer ce changement en pleine année scolaire, dès janvier 2007. À l'appel du SNUipp, du Snudi-FO et du Sgen-Cfdt de Gironde, une grève tournante est organisée chaque jeudi depuis le 16 novembre. En Côte-d'Or, où le changement a été annoncé et s'est effectué à la rentrée, après le mouvement du personnel, les grévistes ont occupé l'Inspection académique le 20

novembre. Et dans l'Hérault, les personnels dans le cadre d'une intersyndicale unitaire, ont voté pour une journée de grève le 14 décembre.

Un rassemblement devant le rectorat est prévu ce jour.

En parallèle, le ministère élabore actuellement un nouveau décret, applicable en septembre prochain, portant sur une indemnité de sujétion spéciale pour les enseignants en temps partagé sur plusieurs classes. Actuellement, des départements accordaient le versement de l'Issr à ces personnels. Deux critères seraient retenus, le nombre d'écoles où l'enseignant intervient et l'éloignement géographique entre elles. Mais le montant de cette indemnité et la modulation des critères retenus demeurent inconnus à ce jour. Des discussions sont prévues pour la fin de l'année. La remise en cause du remplacement en raison d'économie budgétaire nécessite de nouvelles initiatives du SNUipp.

Arnaud Malaisé



ECOLE : VERS UNE MANIFESTATION NATIONALE



Compte-tenu de la situation faite à l'école, la FSU engage des rencontres unitaires pour proposer une manifestation nationale à Paris.

Etat des lieux. « *La dégradation du climat de l'école primaire en liaison avec le malaise de ses acteurs, sa réussite stable et le contexte social et économique fragilise l'espoir de progrès individuel et collectif par l'éducation* ». En guise de conclusion, l'enquête MGEN sur le climat dans les écoles primaires menée par Georges Fotinos dresse un constat édifiant des troubles jetés envers l'école. Au premier plan, le ministre continue d'alimenter la défiance envers des enseignants dont l'action quotidienne vise à la réussite de tous les élèves. Après la polémique sur l'apprentissage de la lecture lancée par Gilles de Robien, ce dernier, lors de la remise du rapport sur la grammaire d'Alain Bentolila a planté une nouvelle banderille : « *en supprimant les leçons de grammaire, on a vidé cet enseignement de toute sa rigueur... on a suscité une pratique faible et décourageante* » (lire page 12). Une nouvelle déclaration de nature à mettre en accu-

sation les pratiques enseignantes alors que les programmes parlent sans ambiguïté « *d'apprentissages structurés* » et que les maîtres attendent encore les documents d'accompagnement sur l'ORL. Au lieu de la confiance, le ministre préfère manier la menace comme envers les directrices et directeurs qui continuent le blocage administratif, se faisant l'écho de réels besoins en temps et en moyens pour la direction et un meilleur fonctionnement de l'école (lire page 11). Sur fond de restriction budgétaire annoncée pour 2007, dans une tendance lourde de diminution en pourcentage des dépenses d'éducation, le système éducatif apparaît menacé et fragilisé. Le ministère prévoit lui même pour la rentrée prochaine une hausse des effectifs de plus de 46 400 élèves. La carte scolaire qui se profile laisse donc entrevoir sur le terrain des mesures incompatibles avec les réels besoins des équipes enseignantes. De mauvais augure pour la prise en charge des missions de l'école qui se sont, au fil

du temps, complexifiées et qui ont alourdi une fois de plus le quotidien de travail des enseignants. Au bout du compte c'est bien une autre politique éducative que les syndicats et personnels revendiquent : du temps pour un fonctionnement en équipe et de la concertation, plus de maîtres que de classes, une maternelle soutenue au moment où le dernier rapport de l'INSEE démontre son impact primordial en terme de réduction des inégalités scolaires.

Compte-tenu de la situation faite à l'école, le SNUipp estime qu'un rendez-vous national pour l'école, au mois de janvier, s'impose. La FSU engage des rencontres unitaires pour proposer une manifestation nationale à Paris.

Il est temps de mettre la politique éducative au cœur des enjeux et de donner à l'école une priorité pour la réussite de tous. Une ambition trop longtemps refusée.

Sébastien Sihr

FORMATION DES ENSEIGNANTS : DES (IM)PRECISIONS SUR LA REFORME ANNONCEE

Le 27 novembre le ministre a soumis au Haut conseil à l'éducation un projet d'arrêté sur le cahier des charges de la formation des enseignants sur la base de l'alternance et de la maîtrise du socle commun. Dix compétences sont listées en annexe : agir de façon éthique et responsable, maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer, maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale, concevoir et mettre en oeuvre son enseignement, gérer sa classe, prendre en compte la diversité des élèves, évaluer les élèves, maîtriser les TIC, travailler en équipe et coopérer avec les partenaires, se former et innover. L'université se retrouverait en charge d'une « *pré-professionnalisation* » à la licence : stages d'observation en école, formation disciplinaire de base, C2i... Les IUFM continueraient de préparer aux concours de recrutement sans qu'en soient définies la durée ni les modalités. Pour la PE2, la quotité horaire délivrée par l'IUFM correspondrait à 400 heures, soit une diminution avant la titularisation, 50 heures étant placées sur l'année de T1. L'évaluation se résumerait à un examen de qualification professionnelle avant la titularisation et il n'y aura pas de mémoire professionnel. Les directeurs d'école seraient aussi

impliqués dans l'évaluation des stages. Le niveau d'équivalence universitaire de la formation - à hauteur du Master 1 dans la loi d'orientation - n'est pas précisé dans le cahier des charges. Pour le SNUipp la reconnaissance universitaire de la formation doit se traduire par l'obtention d'un master complet en fin de formation. Ce projet de formation, dans une concertation précipitée, n'apaise guère les craintes liées à l'intégration des IUFM dans l'université. Rien ne garantit un niveau de qualification égal pour tous. La spécificité du premier degré ne trouve pas sa place dans ce projet. Alors que les instances européennes préconisent une meilleure qualité de la formation des enseignants, une réforme où le terrain devient le centre de la formation au détriment de la formation universitaire pénalise les chances d'amélioration du système scolaire français. Lors du Conseil supérieur de l'éducation, qui rendra un avis le 14 décembre, le SNUipp portera toutes ses exigences d'une formation universitaire basée sur une alternance qui allie stage, analyses de situation et formation universitaire. Dans ce contexte, la FSU organise du 11 au 15 décembre une semaine d'initiatives et de débats pour la formation des enseignants dans les IUFM et les universités.

Michelle Frémont

IUFM : DES ECOLES INTERNES A L'UNIVERSITE

L'intégration des IUFM dans l'université se fait au cas par cas. En avant-première, après des débats, les IUFM de Versailles, Créteil, Reims, Limoges, Aix-Marseille et Grenoble intégreront bientôt leur université de rattachement, contrairement à la Réunion qui a refusé. En l'absence de cadrage national, beaucoup d'interrogations se posent quant au devenir des personnels des IUFM et de leurs missions et à celui des maîtres formateurs qui, en tant qu'enseignants du premier degré, auront peut-être du mal à trouver leur place dans les cursus universitaires. Le SNUipp a demandé un fléchage conséquent des moyens alloués aux IUFM dans le cadre universitaire.

AIX - MARSEILLE LE FATALISME N' A PAS COURS

L'IGEN a publié un rapport sur l'académie d'Aix-Marseille. Son analyse de la situation suscite la controverse. Un texte mal perçu par les enseignants.



Les équipes pédagogiques de l'académie d'Aix-Marseille se seraient-elles résignées aux mauvais résultats de leurs élèves ? Affirmatif, répond un rapport

des inspections générales, qui, tout en évoquant le poids régional des contraintes socio-économiques, suggère qu'elles « ne sont pas seules en cause dans les résultats plus faibles qu'attendus du système éducatif », et qu'elles « paraissent entraîner une sorte de fatalisme résigné sur le niveau décidément trop faible des élèves ». Ce n'est pas le constat que fait sur le terrain Antoine Marcangeli, IEN du 1er degré dans les quartiers Nord de Marseille : « Pour travailler dans les ZEP « lourdes » des 13^e et 14^e arrondissements, il ne faut pas être résigné. Ce que je relève, au contraire, c'est que de plus en plus de personnels nommés à titre provisoire, demandent à rester ici ».

Pour Christophe Doré, secrétaire départemental du SNUipp 13, et directeur de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau (Zep) à Vitrolles, « les enseignants se battent au quotidien pour la réussite de tous les élèves, pour refuser ce soi-disant fatalisme. Ce rapport tombe à un moment où l'école est déjà attaquée de toute part, et ce n'est pas un hasard : le 1^{er} degré a gagné des postes dans l'académie depuis quelques années, et nous craignons que cette évaluation ne soit un préalable à une diminution des moyens ». Pascal Jardin, l'un des trois IGEN se défend de vouloir, « réduire les moyens d'une académie déjà peu favorisée. Mais il faut alléger le poids d'une éducation

« La situation socio-économique est le principal facteur explicatif des mauvais résultats. Nous estimons qu'il faudrait encore plus de ZEP : davantage d'écoles maternelles devraient être rattachées à leur collège ambition réussite. »

prioritaire qui en façonne une image négative pesant lourdement sur les résultats, alors que certains établissements ne justifient pas leur classement en ZEP. » Et de citer par exemple, les départements alpins, « qui ont peu d'élèves étrangers et défavorisés », ou le Pays de Sault (84) et La Ciotat (13), « qui ont des populations mixtes ». Marseille, « ville marquée par de fortes ségrégations où se concentre l'essentiel des difficultés n'est pas concernée par ce remaniement ».

Sur les 26 réseaux Ambition Réussite de l'Académie, 21 sont dans les Bouches-du-Rhône, et 16 dans le seul bassin Marseille-Littoral Nord. Si l'éducation prioritaire concerne également le Vaucluse (10 REP, dont 2 à Avignon), les Alpes-de-Haute-Provence (5 REP) et les Hautes-Alpes (2 REP), pour Gérard Treve, inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, « il y a surtout





Des écoles classées ambition réussite au coeur même du centre-ville de Marseille.

45 maîtres surnuméraires ont été recrutés pour les écoles primaires des Bouches-du-Rhône l'an dernier.



Mais l'IGEN Pascal Jardin n'en démontre pas : « les mauvais résultats ne sont pas juste une question de moyens, mais aussi de pratiques pédagogiques. Dans les ZEP de Marseille, on accorde trop d'importance aux activités, à l'ouverture de l'élève par le biais d'intervenants extérieurs, plutôt qu'à un apprentissage exigeant. Il faut se recentrer sur ce dernier, par le biais d'un accompagnement de proximité fort, s'appuyant sur des indicateurs et des tableaux de bord qui font pour l'instant défaut ».

Un constat sévère, selon Antoine Marcangeli : « L'époque où les associations intervenaient à tout va dans l'école est révolue ». L'IEN indique par ailleurs que la question du pilotage des équipes est en voie de résolution. « Nous avons désormais un projet de performance académique, qui se décline dans chaque circonscription : il fixe des objectifs ambitieux et s'appuie sur des indicateurs de pilotage précis. Nous avons donc bien intégré l'obligation de résultats, puisque nous visons 100 %

d'enfants sachant lire à la fin du CE1 ». Parmi les instruments de cette ambition renouvelée, il y a « les contrats ambition réussite, qui permettent à des professeurs de collèges référents d'intervenir en primaire 3 heures par semaine et par classe, pour renforcer la liaison école collège. Mais pour nous, la vraie révolution, depuis 2 ans, ce sont les PARE ». Les projets d'amélioration des résultats d'une école, basés sur le volontariat des enseignants, se traduisent, « par la création de postes de maîtres surnuméraires dans 45 écoles rattachées à un collège ambition réussite des Bouches-du-Rhône ». Une démarche qui semble déjà porter ses fruits, si l'on en croit Antoine Marcangeli : « En un an, sur ma circonscription, nous avons réduit de 2 points notre écart par rapport aux évaluations nationales. C'est grâce à la mobilisation des enseignants, qui sont tous volontaires pour des projets PARE. La preuve qu'ils ne sont pas fatalistes ».

William Bolle

de très forts contrastes et une concentration extrême des difficultés dans les Bouches-du-Rhône, bien plus que dans les banlieues d'Ile-de-France. Une modification de la carte des ZEP ne pourrait être que très marginale ».

Christophe Doré a un autre avis : « La situation socio-économique est le principal facteur explicatif des mauvais résultats. Nous estimons qu'il faudrait encore plus de ZEP : davantage d'écoles maternelles devraient être rattachées à leur collège ambition réussite. Le classement des écoles en REP devrait être pris en compte pour les seuils d'ouverture et de fermeture de classes ». La FSU qui a analysé le rapport de l'IGEN estime d'ailleurs que, s'appuyant sur des moyennes, le texte ignore l'extrême diversité de territoires de la région alors qu'il faudrait « reconnaître l'ampleur de la progression de la pauvreté et ses conséquences dans la vie scolaire, les effets migratoires, le recul de la scolarisation des plus jeunes, le développement de la précarité dans les établissements scolaires ».

LILLE, LA CORSE, BORDEAUX : 3 RAPPORTS SUPPLEMENTAIRES

Dans les académies de Lille et de Corse, les inspecteurs généraux ont pointé des résultats scolaires inférieurs aux moyennes nationales. Dans le Nord Pas de Calais sont relevées une détérioration depuis 1999, des différences « considérables » entre établissements à difficulté sociale équivalente, ainsi qu'une forte attraction de l'enseignement privé.

En Corse, après avoir rappelé les contraintes particulières à l'île, le rapport préconise de renforcer la lutte contre l'absentéisme des élèves et de « recentrer le temps scolaire sur les apprentissages fondamentaux ». Dans les deux cas une plus grande efficacité du pilotage par l'institution est conseillée.

Dans l'académie de Bordeaux, malgré un contexte favorable, le rapport met en évidence un effort particulier à mener sur la maîtrise de la langue dans les zones défavorisées, ainsi qu'un nombre trop élevé de sorties précoces du système éducatif. Les orientations vers les lycées d'enseignement général et technologique sont inférieures à la moyenne nationale.

INSTITUTEURS S'IL N'EN RESTE QU'UN...

Le nombre d'intégrations d'instituteurs dans le corps des Professeurs des écoles prévues pour l'année 2007, dernière année du protocole, s'élève comme l'année précédente à 20 735, réparties entre liste d'aptitude et concours interne.

Environ 30000 instituteurs sont en poste à cette rentrée. En septembre 2007, le ministère prévoit que les effectifs se situent autour de 9000 personnes. Ils seront peut-être un peu plus nombreux car l'année passée toutes les possibilités d'intégration n'ont pas été utilisées, ni au concours (dans certains départements), ni sur la liste d'aptitude. Une réunion aura lieu au ministère, au mois de décembre pour étudier les modalités de l'extinction du corps des instituteurs.



40

Les Landes

« On continue à garer les voitures », c'est le mot d'ordre que s'est donné l'Assemblée Générale tenue le mercredi 29 novembre à Mont de Marsan. Les conseillers pédagogiques, les maîtres de réseaux et autres personnels itinérants restent dans leurs bureaux faute de frais de déplacement. Conséquence : les animations pédagogiques ont été annulées, les journées d'habilitation des parents accompagnateurs « cyclo », piscine... annulées, etc. Cette sédentarisation sera maintenue jusqu'à l'audience avec le recteur, qui tient les cordons de la bourse.

LE LOGEMENT, UN DROIT ELEMENTAIRE

Chaque année, 13 000 familles sont visées par un jugement d'expulsion, et près de 10 000 d'entre elles jetées à la rue. Résultat : des enfants s'endorment en classe, sont nerveux, arrivent souvent en retard, ne semblent pas se laver suffisamment... Pour sensibiliser les enseignants aux problèmes de logement de ces élèves, neuf organisations (FSU, Ferc-CGT, Sud-Education, CNT, FCPE, Ligue des droits de l'homme, Gisti, DAL, Conseil national des associations familiales laïques) ont édité un quatre-pages qui explique les étapes de l'expulsion et délivre des conseils pour repérer et soutenir les enfants.

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/droit_logement.pdf

« Certains (candidats à l'élection présidentielle - NDLR) ont besoin de cours de rattrapage, le ministère est à leur disposition pour un soutien individualisé. »

Gilles de Robien



"PREVENTION DE LA DELINQUANCE" TOUJOURS LE REFUS !

Le 18 novembre, plus de quinze mille personnes ont manifesté dans une vingtaine de villes pour exiger le retrait du projet de loi de « prévention de la délinquance », juste avant son examen à l'Assemblée nationale. Le collectif national unitaire de résistance à la délation (CNU) dont fait partie la FSU, organisateur de cette journée, juge que « bien plus que de traiter de la prévention de la délinquance, la plus grande partie du texte propose d'aggraver la répression pénale, alors qu'il faudrait au contraire renforcer les mesures préventives dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale, de la santé ». Depuis trois ans, les oppositions et critiques des nombreux professionnels concernés par ce texte (éducateurs, psychiatres, juges, avocats, enseignants...) n'ont pas cessé et n'ont toujours pas été prises en considération. La loi a été votée le 5 décembre par les seuls députés UMP.

PARENTS/ENSEIGNANTS CONFIANCE SUR LA LECTURE

Les organisations (associations de parents, mouvements pédagogiques, syndicats d'enseignants) qui se sont réunies suite au débat sur la lecture adressent une lettre aux parents. Elles rappellent qu'enseigner et apprendre sont des activités complexes. Fort de cette réussite, le collectif affirme que « pour l'apprentissage de la lecture comme pour les autres apprentissages, les parents et les enseignants doivent travailler ensemble, dans des relations de confiance mutuelle ».

La lettre est disponible sur le site du SNUipp : www.snuipp.fr

DIRECTION

22 NOVEMBRE, RENDEZ-VOUS REUSSI



PETIT TOUR D'HORIZON DES
RASSEMBLEMENTS DE PROVINCE LORS DE
LA JOURNÉE DU 22 NOVEMBRE.

Le 22 Novembre dernier, 1 000 délégués venus des départements se sont rassemblés devant le ministère pour réaffirmer les besoins en temps et en moyens pour la direction et le fonctionnement de l'école. Paroles d'enseignants d'une journée de revendications.

Motivé. Pour Roland Marceau, directeur en RPI depuis 14 ans à l'école de Saint-Martien dans la Creuse, présent devant le ministère ce 22 novembre à l'initiative du SNUipp et du SGEN, « cette journée est l'occasion d'expliquer haut et fort que le dossier de la direction n'a toujours pas trouvé de réponses satisfaisantes ». Au contraire, depuis cette rentrée, il note « une détérioration des conditions d'exercice » : « Nous sommes de plus en plus sollicités de la part des IEN, des collectivités locales sans compter le rôle d'interface avec les familles à gérer au quotidien ». Patrick Soulié directeur de 13 classes à Toulouse confirme : « maintenant, on est responsables des PPRE. Chaque année, des petites tâches supplémentaires et dispositifs se superposent », une cohérence parfois difficile à décrypter. « On a besoin d'un vrai secrétariat administratif qui nous laisserait du temps pour la pédagogie dans la classe ». Pour ce dernier, la fonction de direction nécessite une clarification des missions et des tâches. Dominique Leblanc a déjà quelques années d'expérience. Il s'est engagé dans la direction, à Iteuil dans le département de la Vienne qui compte surtout des petites structures, pour mener et initier au sein de l'école du travail en équipe. « On court après le temps. C'est un phénomène général de charge de travail de plus en plus lourde qui pèse sur tous les enseignants » constate t-il.

« Du coup, ce manque, on le vit physiquement. Il y a plein de réflexes que l'on n'a pas. On est obligé d'inventer au jour le jour ». D'ailleurs, Sylvie, adjointe dans les Bouches du Rhône se sent concernée par cette journée « le travail des enseignants s'est complexifié, ce qui interroge le fonctionnement de l'école. Je suis ici également par solidarité avec tous ceux qui bloquent l'enquête 19 et sont menacés de sanctions ». Par ailleurs, d'autres directrices et directeurs qui ont renvoyé l'enquête de rentrée ont tenu à être présents, car comme le dit Mylène « rien n'est réglé. C'est de temps dont les directeurs et les écoles ont besoin pour travailler en équipe et monter les projets ». Constat partagé d'une école en besoin de temps et de moyens.

Sébastien Sihr



PAS DE SANCTIONS

Drôle de conception du dialogue social. Après la mobilisation du 22 novembre, le ministre continue de rester sourd aux besoins des enseignants des écoles et à leur demande de lever toute menace de sanctions à l'encontre des directrices et directeurs qui bloquent l'enquête 19. Des menaces qui se sont d'ailleurs élargies à de nouveaux départements comme dans les Alpes-Maritimes, la Vendée, la Loire-Atlantique, la Manche, la Haute-Loire. Cette situation ne permet pas l'instauration d'un climat de sérénité nécessaire à toute concertation. En conséquence, les 29 et 30 novembre dernier, le SNUipp et le SGEN, rejoints par le SDEN-CGT, le SNUDI-FO et le Snpf-FSU (syndicat d'inspecteurs) n'ont pas participé aux réunions convoquées par le ministre concernant la direction d'école. Sans réel partenaire social représentatif de la profession, le ministre continue pourtant d'imposer son calendrier sur la question du statut des écoles primaires et de la direction, alors qu'il n'a aucune marge budgétaire. Une manière de déporter le débat en décalage avec les réponses attendues par les enseignants. Celles-ci se déclinent en termes « de temps et de moyens » comme le rappelle l'autocollant lancé par le SNUipp et le SGEN, qui est également le moyen d'organiser la solidarité financière. Les deux organisations proposent aux écoles de s'adresser aux maires, aux députés et d'envoyer une motion à l'adresse des IA et du ministre. Il est aussi indispensable que toutes les organisations se retrouvent très vite pour dénoncer les menaces de sanctions et obtenir leur levée.

« Pas d'accord avec les sanctions qui menacent les directeurs d'école en grève administrative ». Le Dauphiné libéré se fait ainsi l'écho du rassemblement d'enseignants à l'appel du SNUipp et du SGEN devant l'Inspection Académique de Valence réclamant la levée de toute menace de sanctions à l'encontre des directeurs poursuivant le blocage administratif. Une délégation a été reçue par l'inspecteur.



« Enseignant, vos papiers! » tel est le titre choisi par l'Echo Corrèze pour relater « l'opération spectaculaire » réalisée par les enseignants à l'appel du SNUipp et du SGEN. Devant la cité administrative, ils ont en effet, déstocké symboliquement des kilos de papiers conservés depuis 6 ans, date du début du blocage administratif pour protester contre les menaces de sanctions financières dont certains sont victimes de la part de la tutelle rectorale et ministérielle.



La Marseillaise rend compte du « blues des directeurs » et du rassemblement devant l'Inspection Académique de la préfecture des Bouches-du-Rhône pour « une juste reconnaissance et revalorisation de leur métier ». « Il y a une telle lourdeur administrative que tout cela ne tient que grâce à une conscience professionnelle et à tout l'engagement que l'on a tissé » explique Joël Martin un directeur mobilisé.

GRAMMAIRE LE COUP DU MEPRIS, ÇA SUFFIT !

Alors qu'Alain Bentolila lui remettait son rapport sur la grammaire, le ministre de l'éducation a confirmé ses conceptions simplistes et rétrogrades de l'enseignement.

DIF (DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION) UNE OCCASION MANQUÉE

Un protocole d'accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie vient d'être soumis aux syndicats. La réorganisation des actions de formation laisse une incertitude sur le devenir de la formation continue. L'instauration du droit individuel à la formation (le DIF) aurait pu être une bonne chose s'il avait été budgété et s'il était réellement un droit nouveau. Il s'agit d'un droit à 20h de formation annuelles, cumulables pendant 6 ans et payées 50% du traitement net lorsqu'elles sont effectuées en dehors du temps de travail. Applicable dès janvier 2007, le DIF devra être mis en place avec les 5€ que le ministère de l'Éducation nationale a prévu pour chacun de ses agents. Certains principes importants y sont affirmés : celui de la formation sur le temps de travail et le droit de refuser toute formation hors temps de travail, l'obligation de l'administration d'accéder à la demande du fonctionnaire au bout d'un certain temps, l'information des instances paritaires. Un des problèmes posés par ce projet réside dans une conception qui laisse peu de place à la demande individuelle de formation. Le protocole concerne également le congé de formation professionnelle, la préparation des examens et concours (en cours de carrière) et la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais sans les moyens nécessaires.

Même si la négociation a permis de faire avancer le texte, la FSU a considéré que trop de points restaient dans l'ombre et elle a décidé de ne pas signer ce protocole.

D. L.



Le 30 novembre, Alain Bentolila a remis le rapport sur la grammaire commandé par Gilles de Robien : progression rigoureuse (et non au fil des textes), leçons de grammaire (observation, manipulation, réflexion), exercices systématiques, terminologie « simplifiée »... Les principales recommandations du rapport ne constituent pas une rupture avec les programmes de 2002. Certaines méritent d'être discutées : les progressions de cycle, une terminologie commune à l'école et au début du collège...

Pourtant, dans son discours de présentation, le ministre a remis en cause le terme d'observation réfléchie de la langue, « jargon de certains pédagogistes ». Il est resté dans la droite ligne de ses obsessions précédentes : il faut revenir « au bon sens » et aller « du simple au complexe ». Plus grave, il met directement en cause les enseignants : « L'éducation nationale ne dispose pas aujourd'hui des bons moyens pour enseigner la grammaire aux enfants... On a

supprimé les leçons de grammaire... On a perdu en rigueur et en efficacité... L'apprentissage de la grammaire est un apprentissage occasionnel au fil des textes... » Le ministre confirme qu'il ne sait pas ce qui se passe dans les classes. A qui peut-il faire croire que les enseignants des écoles primaires ne font plus de grammaire, qu'il n'y a plus de leçons, ni d'exercices systématiques ? A-t-il au moins lu les programmes ? Une fois de plus, le ministre flatte l'opinion contre les enseignants.

Si des modifications devaient être apportées aux programmes, un bilan préalable serait nécessaire. Dans ce cas, le SNUipp demande que les différents travaux de recherches soient portés à la connaissance des enseignants et qu'ils fassent l'objet d'une large consultation.

Daniel Labaquère

rapport :
"http://media.education.gouv.fr/file/68/3/3683.pdf"



SALAIRES POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE PÉTITION



En plus de l'aggravation de la perte de pouvoir d'achat, le refus de dialogue social conduit les organisations syndicales à amplifier la campagne de pétition.

Le ministre de la Fonction publique a refusé de recevoir, sur la question des salaires, les organisations syndicales CGC, CGT, FO, FSU et UNSA, représentant 80% des fonctionnaires. Elles souhaitent remettre les dizaines de milliers de carte pétition (1) demandant une augmentation salariale. Les 5 millions de fonctionnaires perçoivent une rémunération calculée par le produit de la valeur du point d'indice et de leur position dans la grille de rémunération. De janvier 2000 à octobre 2006, le pouvoir d'achat du point d'indice de la fonction publique a chuté de 5,6% selon l'Insee. Le point d'indice supplémentaire accordé le 1er novembre et l'augmentation de la valeur du point de 0,5% prévus en février 2007 ne permettent pas de compenser ce recul. Et de-

puis 1982, date de la désindexation des salaires sur les prix, le pouvoir d'achat du point d'indice a décliné de 18% en valeur brute toujours selon l'Insee, voire de près de 25% pour la valeur nette compte tenu de la hausse des cotisations et retenues. Même, si d'un point de vue individuel, le pouvoir d'achat a pu évoluer positivement avec l'avancement dans la grille indiciaire. Les carrières deviennent de fait la seule possibilité d'augmentation salariale. Devant le refus ministériel, les organisations syndicales appellent à développer la campagne de pétition.

Arnaud Malaisé

(1) pétition en ligne sur <http://www.salaires.org>



LE JEU EN VAUT LA CHANDELLE



Jouer à l'école peut paraître frivole. Pourtant beaucoup d'enseignants prônent une utilisation du jeu dans les classes. Quels enjeux, quelles définitions, quels intérêts éducatifs d'une telle pratique ?

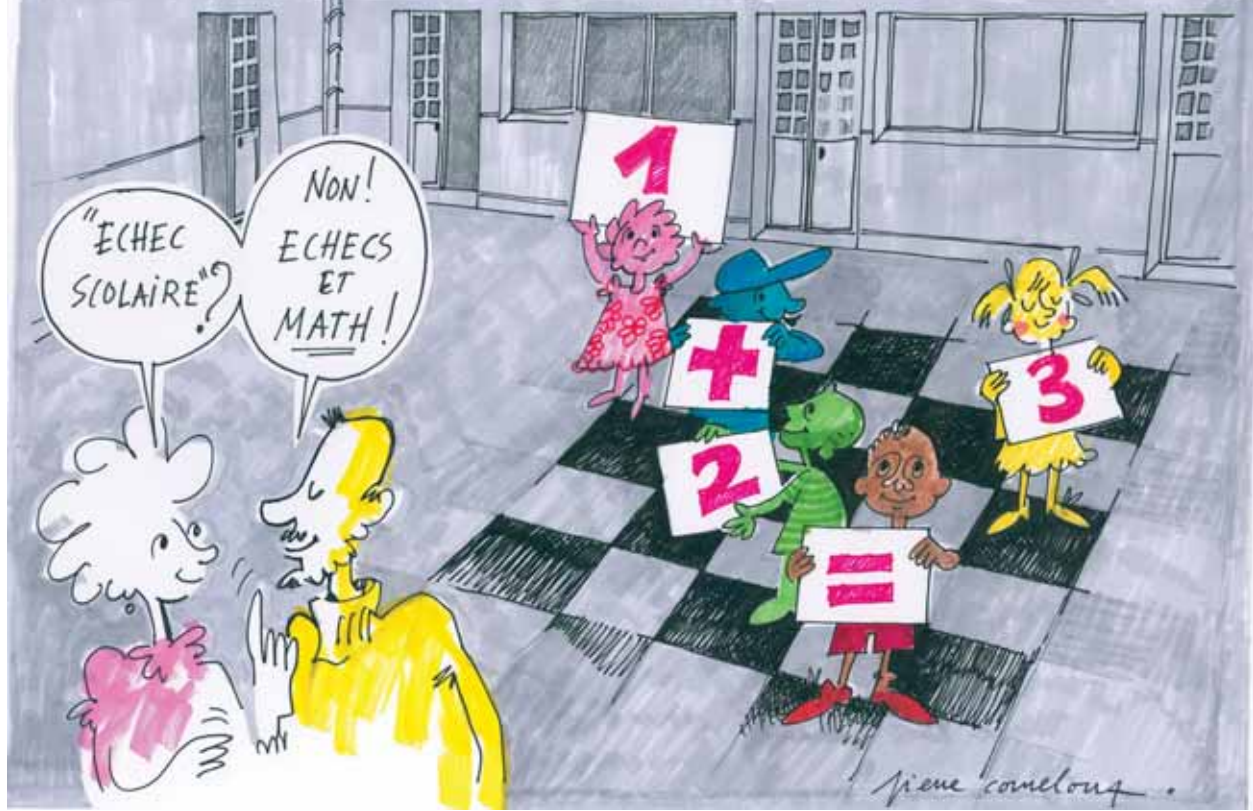
Dossier réalisé par
Lydie Buguet, Philippe Hermant,
Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé,
Sébastien Sih

“ **A** partir du moment où l'enseignant a une action éducative et pédagogique dans la conception de sa classe, le jeu n'est pas occupationnel », affirme Aminata Diallo, conseillère pédagogique départementale maternelle du Val-de-Marne (lire page 16). A l'école l'enfant joue. Dans la cour de récréation, dans le coin jeu de la classe de petite section, en cours d'éducation physique et sportive, il joue. Mais quelle place le jeu doit-il tenir à l'école ? A la maternelle, la question ne se pose pas. Les programmes sont clairs (lire ci-dessous) et considèrent le jeu comme une « activité normale de l'enfant », « primordiale » même, insiste Aminata Diallo. Pour elle, le jeu permet à l'enfant de « s'exercer dans les deux domaines que sont le langage et le vivre ensemble ». Le travail des enseignants, dans les plus petites sections, est essentiellement centré sur des activités ludiques. « Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier; c'est sa vie. L'enfant qui joue à l'école maternelle s'initie à la vie scolaire. Et l'on oserait dire qu'il n'apprend rien en jouant ? » écrivait Pauline Kergomard, fondatrice de l'école maternelle en France à la fin du XIXe siècle. Les programmes actuels restent en accord avec ses préceptes. En revanche, ils sont particulièrement muets dès lors qu'il s'agit de l'élémentaire. Et même, avec l'organisation des enseignements en cycles, c'est dès la grande section que leur pertinence à l'école est interrogée.

“ Le jeu libre a du mal à trouver sa place à l'école car il impose un changement de posture de l'enseignant.”

D'exercice ou d'assemblage, symbolique, du semblant ou encore à règles, le jeu joue un rôle dans le développement psychologique et affectif des plus petits. Mais dès le cycle 2 la présence du jeu dans l'enceinte de la classe n'est pas évidente pour tous, encore faut-il préciser ce qu'on entend par là. Trois types de situation de jeux sont répertoriés : la situation de jeu libre, le jeu contraint et le jeu didactique (lire page 18). Le jeu didactique est souvent utilisé pour permettre d'entrer plus facilement dans un apprentissage. Situation d'entraînement avec des objectifs établis, ce jeu a-t-il encore à voir avec le jeu ? Non, répliquent certains pour qui le jeu ne peut pas servir de caution à des apprentissages scolaires ; du moins tant que le véritable enjeu de l'activité, à savoir l'entrée explicite dans un apprentissage conscient, n'est pas expliqué aux élèves afin de lever toute confusion quant à la finalité de l'action. Les enseignants manquent souvent de connaissances pour savoir où ils situent leur utilisation du jeu, pour choisir des types de jeu appropriés. Les formations sur le sujet étant quasi inexistantes hors des structures associatives.

La plupart des enseignants utilisant le jeu à l'école, reconnaissent son intérêt du point de vue didactique. Mais ils le considèrent avant tout comme une activité « libre et gratuite ». Libre car le joueur décide de sa participation ou non, gratuite car comme le définit Gilles Brougères, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris



Le jeu est un besoin vital, un outil social, un objet de culture. Son intérêt éducatif est à la fois affectif social et cognitif.

XIII (lire page 19), « *c'est une activité frivole protégée du risque* ». Le jeu libre a du mal à trouver sa place à l'école car il impose un changement de posture de l'enseignant qui peut déstabiliser. « *Cette réalité renvoie au modèle pédagogique français centré sur l'enseignant, la consigne* », poursuit l'universitaire. Mais l'intérêt du jeu libre et gratuit est justement de placer le maître dans une situation nouvelle. Il peut être à la fois observateur et joueur, laissant l'initiative à l'élève.

Comme le montrent les projets qui se sont montés autour de la maison des jeux à Grenoble (lire pages 16 et 17), le jeu traditionnel peut être développé pour lui-même. D'abord et surtout, car c'est un objet culturel au même titre que les œuvres littéraires ou plastiques. Le patrimoine ludique mondial est très riche et les types de jeux sont multiples : stratégie, rapidité, coopération, parcours, chasse... Chacun peut y trouver son compte. L'intérêt éducatif est divers, à la fois affectif, social et cognitif (lire page 18). Respecter des règles que l'on s'impose en jouant, prendre une décision, accepter de prendre des risques, accepter de perdre... autant de compétences transversales en

terme scolaire qui sont de l'ordre du vivre ensemble, de l'éducation civique. Les relations entre jeu et langage sont elles aussi importantes. « *C'est en verbalisant sa stratégie qu'il apprend à construire un plan, à articuler entre elles chacune des étapes* » explique Didier Faradgi, concepteur de jeux intervenant en IUFM. C'est en passant

par le langage que l'enfant entre dans l'anticipation et qu'il peut justifier une décision en détaillant les répercussions qu'elle peut avoir sur le jeu. Ces approches diverses sont non seulement d'un grand intérêt pour le développement de l'enfant, mais qui plus est, passent par de grands moments de plaisir.

LE JEU DANS LES PROGRAMMES

Les programmes du cycle I qualifient le jeu « *d'activité normale de l'enfant* » qui « *permet l'exploration des milieux de vie, l'action dans ou sur le monde proche, l'imitation d'autrui, l'invention de gestes nouveaux, la communication dans toutes ses dimensions, verbales ou non verbales, le repli sur soi favorable à l'observation et à la réflexion, la découverte des richesses des univers imaginaires...* ».

Le cycle I permet à l'élève « *d'entrer dans cette articulation entre jeux et activités par laquelle il deviendra progressivement un écolier* ». Cette place accordée au jeu à l'école par les instructions officielles diminue avec l'accroissement de l'âge des élèves. Aux cycles II et III, le jeu est alors uniquement conçu comme une situation pédagogique à mettre en œuvre au travers d'activités de langues, d'écriture, de mathématiques et en éducation physique et sportive. Il n'existe pas en tant que tel.



GRENO

“TOUT AU LONG DE LA MATERNELLE”

Quelle place a le jeu à l'école maternelle ?

Elle est primordiale. Le jeu, c'est non seulement donner du plaisir aux enfants, faire naître des motivations d'actions et d'apprentissages, mais également permettre de s'exercer, dans des conditions de vie sociale réelle, dans les deux domaines que sont « *le langage* » et « *le vivre ensemble* ». Son rôle est important, et doit être présent tout au long de la scolarité à l'école maternelle.

Qu'apporte-t-il ?

Grâce au jeu, l'enfant vit beaucoup de moments où il pense échapper au regard de l'adulte et où il crée vraiment des relations avec ses pairs. Relations, dans lesquelles il va communiquer lors de situations réelles, partager des émotions et des sentiments sans médiation d'adultes.

L'enfant de petite section va apprendre à faire, à jouer avec les autres, à tolérer l'autre, à le prendre en compte. Commencer avec des jeux où l'enfant jouera souvent seul puis des jeux à deux, pour finir avec des jeux extrêmement organisés, en grande section.

Quel rôle a l'enseignant dans la mise en place du jeu ?

Il me semble tout à fait primordial. Souvent, le reproche fait aux jeux est d'être occupationnel. Mais, à partir du moment où l'enseignant a une action éducative et pédago-



Aminata Diallo, Conseillère pédagogique départementale mission «école maternelle » du Val de Marne*

gique dans la conception de sa classe, tant géographique que matérielle, le jeu ne l'est pas.

D'autre part, les jeux vont lui permettre d'avoir un regard sur différents aspects du comportement de l'enfant. Comment il évolue dans le lieu où il a choisi d'aller, où il doit tolérer les autres. Un enfant qui ne parlera pas à l'enseignant pourra être tout à fait loquace avec ses pairs dans un coin jeu. Là, c'est le regard et l'acuité de l'enseignant qui vont lui permettre de prendre des notes, d'observer l'enfant pour avoir une idée de ce qu'il doit travailler avec cet enfant et comment le travailler.

* www.ac-creteil.fr/id/94/c14/maternelle/html/mis-sion_espace_index.html

Depuis 1991 la maison des jeux de Grenoble promeut le jeu libre et gratuit. De nombreux projets se sont montés dans les écoles où le jeu se joue, s'invente, se fabrique pour l'éducation et le plaisir.

A

Grenoble, les jeux ont leur maison... Une petite maison sur les quais de l'Isère, qui depuis 15 ans, abrite des jeux multiculturels aussi divers que l'alquerque, « *shut the box* » ou le Fanorana. Attention, ce lieu n'a rien d'un musée, ici on joue et on fait la promotion du jeu libre et gratuit. Dans la ville, les « *dames chinoises* » et autres « *Sortilèges* » se sont répandus et à Grenoble on a pris l'habitude de sortir les plateaux de jeux dans les centres culturels mais aussi dans l'école. Il faut dire que cette maison a été imaginée par deux enseignants Claude Carrara et Clément Glangeaud qui, passionnés, ont voulu faire entrer les jeux dans leurs classes. Une association d'éducation populaire est née. Deux postes d'enseignants mis à disposition ont été créés*. Et depuis, chaque année, une quinzaine d'écoles de l'agglomération montent un projet sur le jeu tandis qu'une cinquantaine d'autres sont adhérentes de l'association et empruntent du matériel.

Mais pourquoi jouer en classe ? D'abord et avant tout explique Thomas Granjon, animateur de la maison des jeux, parce que le jeu est une pratique culturelle au même titre que la musique, le théâtre. « *Le patrimoine ludique international est très riche. Quand, par exemple, une classe découvre les cultures afri-*

BLE : CULTURES EN JEUX

caines les enseignants nous sollicitent et nous leur proposons des jeux traditionnels comme l'awélé », précise-t-il. Béatrice, maître E, utilise le jeu avec ses élèves. Elle raconte le plaisir de certains enfants d'origine africaine et malgache à retrouver des objets que leurs grands-parents ont amenés avec eux. Elle insiste aussi sur l'importance que peut prendre le jeu dans la remédiation. « Se plier volontairement à des règles, accepter d'être tour à tour perdant ou gagnant sont des préalables indispensables au jeu et qui manquent souvent aux élèves en difficulté qui n'osent pas prendre le risque de se tromper ».

Le jeu développe des compétences transversales qui sont aussi de l'ordre du vivre ensemble, de l'éducation civique. Marie-Dominique Noblet, enseignante remplaçante, a initié un travail autour du jeu avec une classe de CE2 dans une école de ZEP. Partant du constat que les temps de récréation étaient difficiles, le conseil d'enfants a réalisé un règlement de cour et sa classe s'est lancée dans la réalisation de jeux pour proposer d'autres occupations. Avec les animateurs de la maison des jeux, les enfants ont construit des billards en bois, des maxi-flitzers... Ils ont appris à jouer et ont été chargés d'animer une salle de jeux. « L'ambiance a changé considérablement et les élèves ont découvert qu'ils pouvaient jouer à autre chose qu'au foot ». Mais pour Marie-Dominique, le temps du jeu ne s'arrête pas à la cour de récréation. « Faire jouer le plus de monde possible » a été l'objectif qu'elle s'est fixé avec une classe de CE1/CE2. Pour cela les enfants sont d'abord allés à la découverte de jeux différents. Une fois les jeux connus et maîtrisés, des rencontres avec des classes extérieures et les parents ont été organisées. Les enfants sont alors devenus animateurs, responsables d'une table de jeu, capables de conseiller, d'expliquer les règles, de gérer le matériel. L'enseignante insiste sur cette dimension du jeu qui favorise une grande autonomie des élèves. Depuis cette remplaçante a toujours quelques jeux dans sa malette et elle-même n'hésite pas à jouer avec et contre ses élèves. « Tous les joueurs sont à égalité face au jeu. Les élèves n'en reviennent pas de pouvoir battre les adultes. »

On l'aura compris, dans la dynamique de la maison des jeux on joue pour le plaisir et c'est parce que le jeu est libre et gratuit que l'intérêt



Yoté, Gomoku, Tic tac toe, Fanorana, le patrimoine ludique mondial est d'une grande richesse.

éducatif est garanti. L'enfant est acteur et volontaire. Si l'intérêt éducatif du jeu est évident il n'est pas pour autant un support d'apprentissage en soi. « Si nous jouons à Shut the box explique Thomas, nous allons utiliser des compétences mathématiques mais elles doivent être acquises en amont. Le jeu ne remplace pas une leçon ni même des exercices d'application ».

Ce qui n'empêche pas Béatrice de détourner les règles d'un jeu : « J'ai fabriqué un jeu de consignes dans lequel les enfants doivent réaliser des actions concrètes. C'est

une démarche pour entrer autrement dans les apprentissages. Mais les enfants ne sont pas dupes, ils savent qu'ils sont en train d'apprendre ». Le jeu pédagogique n'empêche pas le jeu libre et gratuit mais les deux ne sont pas à confondre, Béatrice poursuit : « Alors que l'école aime les réponses formatées, le jeu est une rare occasion de montrer à l'enfant qu'il peut prendre des décisions et penser par lui-même ». Une occasion à ne pas manquer.

*mais a cette rentrée, un poste a été supprimé et le second est menacé.



LES PARENTS EN PISTE

Dans la classe de CM1 de l'école André Malraux de Villiers-sur-Orge, les jeux sont inscrits dans l'emploi du temps de la classe. Au mois de septembre les enfants ont découvert des jeux coopératifs de l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) qui leur ont permis d'acheminer ensemble de l'eau en Afrique. A partir du mois de janvier, le samedi matin de 10h20 à 12h00, quarto, échecs, puissance 4, jeu de dames, bataille navale sont au programme. Ces joutes pacifiques ont lieu avec les parents volontaires qui le temps d'une matinée se confrontent aux équipes d'enfants. Patricia, l'enseignante, a choisi cette configuration pour favoriser les échanges oraux : « L'objectif est que les enfants élaborent à deux une stratégie. La présence des parents régule l'énergie des enfants habitués depuis tout petits à jouer pour gagner. » Pour l'enseignante il est aussi question de transmettre un patrimoine culturel qui se perd en même temps qu'un plaisir qu'elle a elle-même eu enfant.



METTRE EN PLACE DES SITUATIONS LUDIQUES

Quelles sont les différentes situations de jeu. Quels en sont les enjeux et quelle est la place de l'enseignant pendant ces activités ?

FAIRE SES CHOIX

Ce n'est pas toujours évident de choisir un jeu adapté, mais les différentes classifications des jeux permettent de guider ce choix. Parmi celles-ci, le système ESAR

(exercice, symbolique, assemblage, règles), inventé par Denise Garon, psychopédagogue québécoise, est largement utilisé par les ludothèques. Il s'appuie sur les travaux de Piaget qui a décrit différentes familles de jeu et leur apparition chronologique chez l'enfant. Chaque objet de jeu est analysé d'après six facettes : les activités ludiques, les conduites cognitives, les habiletés fonctionnelles, les activités sociales, les habiletés langagières et les conduites affectives. Cette analyse permet de décrire chaque objet de jeu en fonction des compétences qu'il requiert. Les jeux sont ensuite classés en six grandes familles : sensori-moteurs ou jeux d'éveil, symboliques ou jeux d'imitation, assemblage ou jeux de construction, adresse, à règles simples et à règles complexes. Dans la théorie piagétienne, chaque famille permet de préparer la suivante, même si cela ne signifie pas un abandon de la précédente. Les adultes peuvent encore pratiquer des jeux symboliques comme les jeux de rôles. Il n'y a donc pas possibilité de construire une progression pédagogique sur la base des stades de développement de l'enfant.

La typologie ESAR permet ainsi de construire une offre de jeu diversifiée pour l'ensemble des élèves.



Le jeu peut se mettre en place à l'école lors de situations variées et clairement définies pour l'enfant.

Il existe trois types de situations de jeu (1) pouvant être mise en place à l'école. Et ce en recherchant plaisir de l'activité pratiquée et pleine adhésion des élèves y participant.

La situation de jeu libre est avant tout centrée sur l'enfant avec pour objectif immédiat de jouer. Le jeu est ici construit comme un objet social touchant des compétences transversales de connaissance et développement affectif de soi : accepter de perdre, d'entrer dans le jeu avec d'autres comme tout autant de problèmes à résoudre. Ce type d'approche pour aller vers « un rendement pédagogique » optimal, réclame du temps et de nombreuses rencontres avec des jeux variés. « On n'acquiert pas une culture littéraire en allant une fois au théâtre ou en ne lisant qu'un poème par an » explique Jean Pierre Sautot maître de conférence à l'IUFM de Lyon et auteur de « jouer à l'école.

Présent à l'école maternelle sous forme de jeux d'assemblage ou symboliques (poupée, voiture...), le jeu tend à disparaître en élémentaire (jeux de règles ou de plateaux).

Difficile, la posture de l'enseignant est en retrait. Pour Jean Pierre Sautot, « *A lui de penser le jeu libre comme un temps institué* ».

Le jeu contraint, autre pratique culturelle, développe des compétences et des connaissances dans et sur le jeu.

L'enseignant aménage un espace de jeux où l'enfant se positionne pour apprendre à jouer en découvrant des jeux du monde et leurs règles. Cela implique une capacité à réfléchir, à avoir une stratégie, une implication dans le respect de règles communes tout en prenant en compte les choix de l'autre.

L'enseignant a ici un rôle de transmission des compétences de joueur.

Enfin, le jeu didactique s'appuie sur le savoir. L'enfant joue pour apprendre au regard d'objectifs spécifiques d'apprentissage identifiés au préalable par le maître. Avec des jeux de société, transformés ou créés, l'enseignant est à l'origine d'une situation fictive ludique qui va permettre aux élèves de « *manipuler des concepts inscrits dans le jeu* » (2). On joue à la marchande et donc on met en jeu des compétences sur les échanges de monnaie et des connaissances mathématiques. Avec une attitude plus directive, l'enseignant ne laisse pas le choix à l'élève de jouer ou de ne pas jouer, ce qui change de fait la nature du contrat didactique pour ce dernier. À l'enseignant alors d'être explicite et de présenter l'exercice comme portant sur des aspects scolaires(3).

L'enjeu est donc pour qu'il y ait jeu, de créer les conditions d'un investissement libre de l'élève en tant que joueur : une adhésion au projet didactique en somme comme dans toute autre situation pédagogique.

(1) *Jouer à l'école*, CRDP de Grenoble

(2) M. Prouchet et J.P. Sautot, formateurs à l'IUFM de Lyon

(3) Laurent Lescouarch, enseignant spécialisé, université de Rouen *cahiers pédagogiques*, décembre 2006

SE CONSTRUIRE, DECOUVRIR L'AUTRE ET DEVELOPPER UNE REFLEXIVITE

Gilles Brougères définit le jeu et sa place à l'école. Est-il un vecteur d'apprentissage ? Lequel et à quelles conditions



Vous avez travaillé sur la relation entre jouer et apprendre en constituant notamment un outil d'analyse pour caractériser les situations de jeu. Qu'en est-il ?

Cinq critères peuvent caractériser l'activité de jeu, ce qui ne signifie pas que sans un des critères, on ne puisse pas parler de jeu : le deuxième degré ou faire semblant qui suppose une mise à distance de l'activité, la présence de décisions qui permettent au joueur de prendre des initiatives et faire des choix, la règle, instaurée au préalable, négociée au cours du jeu ou construite au fur et à mesure de l'activité, l'incertitude quant au résultat. Enfin, c'est aussi une activité frivole avec une minimisation des conséquences, protégée du risque, ce qui permet à l'enfant de s'engager fortement.

Qu'est ce que cela implique d'un point de vue pédagogique ?

Les pratiques pédagogiques impliquent souvent faire semblant et règles. Cela rejoint ce que mettent en place parfois les enseignants dans des situations de simulation, comme parler une langue étrangère entre francophones. Mais le jeu implique plus, et peut apparaître difficile à accepter : l'incertitude est légitimement angoissante pour l'enseignant qui aime bien savoir où il va. De plus, la frivolité est difficile à maintenir quand on a des objectifs pédagogiques. Ce sont des critères qui posent problème dans le cadre scolaire. Pour ces raisons, le jeu à l'école devient une activité mixte mêlant forme ludique et forme éducative d'apprentissage. Parfois, l'enseignant l'utilise sans savoir au préalable quelle forme d'apprentissage il recouvre. Une autre voie plus pragmatique amène l'enseignant à transformer, retravailler en profondeur un jeu, à lui donner une nouvelle forme éducative pour qu'il obéisse à une logique pédagogique. S'agit-il encore de jeu ? Il est le signe de la créativité enseignante au service de l'apprentissage.

De fait, quelle place le jeu tient-il à l'école ?

Une place plutôt réduite si on le compare à d'autres pays nordiques ou anglo-saxons qui partent de l'initiative de l'élève et de ses activités. En France, le jeu est souvent cantonné à l'activité sportive, à un moment de fin de travail, à l'espace de la cour de récréation sans que l'enseignant puisse observer et évaluer l'impact de ces situations de jeu libre. C'est en effet une attitude peu naturelle pour lui. Cette réalité renvoie au modèle pédagogique français centré sur l'enseignant, la consigne. A contrario, le jeu donne pouvoir et initiative à l'enfant. Sans dire que ce genre d'approche est complètement absente dans les classes, il y a donc là, pour l'enseignant, une incompatibilité assez difficile à gérer.

Et pourtant, il existe un lien entre jouer et apprendre...

Pas obligatoirement, car au départ les enfants ne jouent pas pour apprendre mais pour le plaisir de l'activité. En fait, le lien est complexe et renvoie plus à une façon de concevoir l'apprentissage et l'enfant plutôt qu'à une vérité scientifique. Ceci dit, je pense que la relation entre jouer et apprendre est la même que celle que l'on trouve dans les autres actions de la vie courante. Les enfants apprennent en fait dans des tas de situations et à ce titre le jeu est une piste pédagogique à exploiter à l'école pour apprendre, non pas parce que cette dernière aurait une valeur miraculeuse, mais parce que toute activité de la vie quotidienne peut être l'occasion d'apprendre ou même de consolider des apprentissages. De plus, il existe une multitude d'activités ludiques si bien qu'on ne peut donc pas raisonner de manière globale. L'enjeu est alors de mettre en relation les jeux dans leur diversité et les objectifs affichés et de voir si cela a un intérêt pédagogique. Cette voie nécessite un dispositif d'observation afin de proposer par la suite aux enfants des activités d'apprentissage ci-



Entretien avec

Gilles Brougères

Professeur en sciences de l'éducation, responsable du DESS en sciences du jeu à l'université de Paris 13.

blées, non nécessairement ludiques. L'enseignant reste dans la dynamique de la situation vécue par les enfants et s'appuie sur ce qu'il a observé.

Quels intérêts aurait-il alors ?

Le jeu est un élément parmi d'autres. Il va conduire à poser des questions sur la construction globale d'apprentissage qui ne fonctionne pas uniquement sur la séparation entre l'école et le monde. On trouve ici l'idée de construction de soi, de découverte de l'autre, d'apprentissage ouvert et informel.

Le jeu permet à l'enfant de développer une réflexivité et un discours quand le maître a mis en place des dispositifs adaptés au retour sur les situations ludiques.

Semaine de la solidarité internationale

LE FABULEUX DESTIN DE SOURICETTE

Internet

20 000 MOTS SUR JULES VERNE

A l'occasion du centenaire de la mort de l'auteur en 2005, de nombreuses classes ont travaillé sur le thème de Jules Verne et sur son oeuvre. Le CDDP des Pyrénées-Atlantiques vient de lui consacrer un site*. Il propose de nombreuses ressources pédagogiques exploitables par les enseignants - dossiers et pistes pédagogiques, travaux d'élèves, sélection de liens - pour une exploitation pédagogique en classe.

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp64/verne/index.asp>



Comment sensibiliser les enfants de maternelle à la question de la solidarité internationale ? Régine Daudin enseignante en PS/MS à l'école de Villiers-le-Morhier (28) a créé un personnage qui au fil de voyages lui permet de faire découvrir la vie quotidienne ailleurs dans le monde. Ce personnage, c'est Souricette, une marionnette qui se déplace d'un continent à l'autre et qui envoie des photos de ses voyages. Car Souricette se déplace vraiment. Régine a confié sa marionnette à des parents, des cousins de ses élèves qui ont pris en photo la souris et sa famille en Chine, au Mexique, en Espagne... Cet été, Souricette a fait escale à Madagascar dans

les valises de Maurice Jomard, responsable de «*Agir et Vivre Ensemble pour Coopérer*». L'association locale, en partenariat avec une équipe médicale et des élèves ingénieurs des arts et métiers, a financé l'électrification d'un dispensaire à Antsiramandoso en brousse. En même temps qu'il contrôlait l'installation, Maurice Jomard s'est rendu avec la famille Souris dans des classes de Madagascar et a réalisé un diaporama. Le 14 novembre dernier il l'a présentée à la classe de Régine. «*Les classes sont tristes* », «*ils n'ont pas de crayons de couleurs* »... De ces constatations est née la proposition de Marine : «*il faudrait partager les couleurs* ». La classe a donc décidé de financer l'achat de crayons de couleurs pour les classes malgaches visitées avec le bénéfice d'une vente d'enveloppes faite l'année passée. Une solidarité qui intéresse aussi les plus grands. En effet, une présentation plus générale de l'association a été faite auprès des classes élémentaires pour expliquer concrètement ce que veut dire la solidarité internationale.

<http://souricette.over-6blog.net>



“Au-delà de la sanction directe des comportements jugés « déviants » des enfants - sous forme de punitions ou d'influence sur les résultats de leur travail - c'est bien l'image même de l'enfant et de ses possibilités de progresser au sein du système scolaire qui se trouve aujourd'hui affectée par la mise en avant des problèmes comportementaux.”

Laurent Ott, in *La France invisible, La découverte, 2006*

CONCOURS

CHARLIE ET LES RATS

«*Un jeune garçon au passé inconnu est recueilli par une université parisienne. Charlie a un comportement proche de l'animal même s'il montre quelques aptitudes à effectuer des tâches simples* »... Après *Le Mystère de la Chambre Jaune* et *Le Parfum de la Dame en Noir*, le CRDP de Paris propose un nouveau concours en ligne, *Charlie et les Rats*, ouvert aux classes de CM1, CM2, 6^e, 5^e et classes de SEGPA*. L'histoire s'inspire du roman de Daniel Keyes *Des Fleurs pour Algernon* et du film d'Alain Resnais *Mon Oncle d'Amérique*. C'est une aventure multimédia en ligne intégrant des activités pour la classe.



*Inscriptions du 17 novembre au vendredi 5 janvier 2007. <http://charlie.scola.ac-paris.fr>

Arts

GRANDE LESSIVE EPHEMERE

Participerez-vous à la grande lessive du 25 janvier prochain ? En début d'année civile et en début d'année scolaire, le quatrième jeudi du mois de septembre et de janvier, Joëlle Gonthier, plasticienne, agrégée d'arts plastiques et docteure en esthétique propose d'installer des étendages de réalisations plastiques sur format A4 (dessin, collage, peinture, photo...) dans les lieux de travail, de vie. Objectif annoncé : développer le lien social et éveiller le désir d'une pratique artistique. À vos pinces à linge !

Pour plus de détails : <http://www.lagrandelessive.fr>

Langues vivantes

CONCOURS POEMES

Faire vivre les langues étrangères. *PrimLangues* et *Poésie en liberté* organisent pour les élèves du primaire un concours de poèmes en langue maternelle pour les classes participantes. Celles-ci ont jusqu'au 31 janvier 2007 pour déposer sur le site un poème de 5 à 20 lignes maximum. Ce concours, ouvert aux classes du monde entier, sera alors un espace de poèmes à échanger, sept langues étant éligibles par PrimLangues : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais et russe.

Par la suite, du 31 janvier au 31 mars 2007, les classes françaises de cycle 3, seront invitées à choisir, à illustrer et « dire un poème en langue étrangère ».

Les classes étrangères dont le poème aura été choisi pour être dit et illustré seront récompensées.

" <http://www.poesie-en-liberte.org/ciep/>" <http://www.poesie-en-liberte.org/ciep/>

Poésie en liberté 2007



Comédie musicale

“ T ’ES QUI DIS, T’ ES D’ OU ? ” BLUFFE !

Sur la scène du théâtre de Ménilmontant, ce 5 décembre, les élèves du cycle 3 de l'école de la rue d'Oran (Paris 18e) présentaient une comédie musicale « *T'es qui dis, t'es d'où ?* », réalisée par et pour des jeunes des quartiers de Belleville et de Château Rouge.

« *T'es qui dis, t'es d'où ?* » vient convertir les questions graves, les incertitudes et les peurs, en un merveilleux moment de plaisir et d'émotion entre danses, chansons et argument théâtral. Comment faire « *si ici tu es de là-bas et si là-bas, tu n'es pas d'ici ?* ». Comment dans ces conditions construire son identité, être reconnu par les autres, se faire des amis ? Et puis quand on est trop en colère et que l'on ne veut, ni ne peut trouver sa place ? Les personnages de Toufou et Doudou n'ont pas de « case »... Dans les ateliers d'écriture « *cela a été très dur de faire sortir les sentiments, il y a eu beaucoup de travail sur la peur* », explique Séverine, enseignante en CM2. Tous ces mots, ces phrases ont constitué la

matière des chansons mises en musique par Fabien Bouvier, animateur socio-culturel, auteur-compositeur et en chorégraphie par Véronique Bavière, directrice de l'école d'Oran : tous deux sont à l'origine de l'association d'éducation populaire « *Les Serruriers Magiques* » créée en 1998, pour que les jeunes en difficultés puissent s'investir, fournir des efforts pour réaliser de beaux projets, se valoriser, exprimer leurs capacités, trouver la confiance et l'estime de soi et aussi accéder à de meilleurs apprentissages. Les parents sont aussi investis dans l'aventure. C'est tout un espace social qui s'organise autour de l'école et bien au-delà (ateliers d'expression, d'écriture, d'accompagnement scolaire, journal, chantiers vacances...). Les spectacles ne sont que la partie visible d'un iceberg fait d'heures d'un travail exigeant et d'investissement des jeunes sans lesquels rien ne se ferait.

Tous les renseignements pour obtenir le CD et les dates des prochains spectacles sont sur le site www.serruriersmagiques.com

PORTRAIT

Jean-Marie Blanc



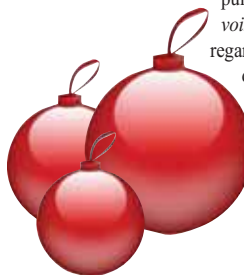
Rééducateur, il revient sur ses douze années d'enseignement à la prison de Nîmes.

“ **P** assée la découverte de ce lieu « exotique », je m'y suis régalez et accompli professionnellement », déclare-t-il d'emblée. Sur ce poste de 1991 à 2003, Jean-Marie a toujours cherché à améliorer le fonctionnement des enseignements : calendrier concerté, travail d'équipe et interventions communes, aussi bien dans les groupes de mineurs que de femmes ou d'hommes. C'est un enseignement très individualisé avec des approches différentes. Tous les enseignements primaires, secondaires, professionnels ou universitaires sont représentés, mais l'essentiel concerne les situations d'illettrisme. Un épisode marquant fut la création d'un journal de la prison qui s'adressait à tous, détenus aussi bien que gardiens. Son titre « *L'ombre du zèbre* », inspiré d'un proverbe africain : « *L'ombre du zèbre n'a pas de rayures* », est le produit de riches discussions : les rayures de l'habit mais aussi la projection vers ou sur quelque chose, une faculté difficile à entrevoir pour des détenus, comme l'explique Jean-Marie.

“ On ne gagne pas à tout savoir sur un gamin. ”

En effet pour eux, la classe est le seul lieu de la prison où l'on peut échapper à la violence des relations carcérales et retrouver un « *minimum d'urbanité* » : se vouvoyer, se saluer en se serrant la main, se dire Monsieur ou Madame... « *On pouvait discuter de tout sauf de ce qui les avait amenés en prison* », insiste Jean-Marie. Mais quand la direction pénitentiaire a voulu verrouiller la classe de l'extérieur, Jean-Marie est parti. Aujourd'hui il a raconté son aventure dans un livre* et il se sert de son expérience dans ses rapports avec les enseignants, les parents : « *la reconnaissance que je leur prête n'est pas comme le respect, c'est une posture d'adulte travaillant avec d'autres adultes* ». Et puis, pour lui, « *on ne gagne pas à tout savoir sur un gamin* », pour ne pas avoir un regard pré-construit sur des représentations du délinquant, de l'élève en difficulté. En y échappant on « *garde la chance de l'ignorance* », aime-t-il dire. On garde un espace libre de préjugé pour que l'élève puisse se construire à travers les apprentissages.

Michelle Frémont



* *Un zèbre à l'ombre*, Syllepse Nouveaux regards

« **C**her poditeur et poditrice, nous allons suivre une aventure du professeur Savanti Génie. Écoutez attentivement cette émission et tentez de découvrir le nom de cette époque ».

Le générique a retenti, la voix termine « Moi le professeur Savanti Génie, j'ai construit une machine à remonter le temps. Et je suis arrivé dans une période lointaine avec mon élève Rooky ». En ce jeudi après-midi, comme chaque semaine, les élèves de CM1-CM2 de l'école d'Hénouville procèdent à l'enregistrement de nouvelles émissions en podcasting. Cette technique, appelée également baladodiffusion, est un moyen gratuit de diffusions de fichiers audio sur Internet. Elle se différencie de la radio par la diffusion du son non pas par un mécanisme centralisé qui envoie le son vers ses auditeurs mais par l'action des auditeurs qui vont eux-mêmes chercher les fichiers.

Caroline, Clément et Théo sont en place, les micros allumés, l'enregistrement commence. Les élèves suivent le conducteur de l'émission sur lequel ils ont travaillé lors de la séquence précédente. Sur celui-ci sont indiqués les dialogues des différents personnages. « Le conducteur est un outil précieux, précise Thierry Cox l'enseignant de la classe. Les radios scolaires sont des ac-

Il est désormais facile de créer sa radio scolaire. Inutile de chercher un moyen d'émettre en modulation de fréquence, la diffusion se fait sur Internet.

Les enseignants s'investissent sur le projet pédagogique. La partie technique est désormais réduite au maximum grâce au podcasting.
Thierry Cox, enseignant

tions destinées à mettre en place des situations fonctionnelles de langage et réclament un travail sur le langage oral mais également écrit ».

La saynète se termine, Caroline conclut « Avez-vous deviné le nom de cette époque ? Envoyez-nous un message à eleves@henouville.org ».

L'occasion pour Thierry et les élèves de la classe de commenter l'émission, de proposer quelques petits changements et déjà de penser aux



A HÉNOUVILLE LE NET RAJEUNIT LA RADIO

Grâce au podcasting, les élèves de l'école d'Hénouville, en Seine-Maritime, mettent en ligne des émissions radio sur l'histoire et la philosophie.

Si votre école possède un ordinateur connecté à Internet et un micro, vous pouvez vous lancer dans la radio scolaire.

quelques bruitages sonores qui l'habilleront. En quelques minutes l'émission est réenregistrée. Une fois les blancs coupés, les sons ajoutés, elle sera disponible à l'écoute sur le site* que Thierry a mis en ligne depuis septembre, pour mutualiser les podcasts scolaires. Et rejoindra celles envoyées par la dizaine d'écoles francophones déjà inscrites au projet. Parmi les dernières arrivées, celle de l'école franco-américaine de Portland en Oregon, rencontre dans la classe un véritable succès et une attention particulière. L'accent des podcasteurs américains, en plus des thèmes d'actualités choisis, conquièrent les élèves de Thierry. Il est décidé de leur envoyer un message et de leur souhaiter par avance de joyeuses fêtes de Thanksgiving.

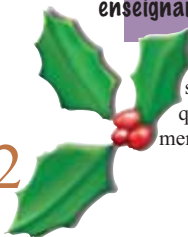
Dernière étape, avant une récréation bien méritée, l'enregistrement de l'émission « la minute de philo ». Selon une technique bien

établie, la salle de classe se transforme. Trois animateurs - un président, un synthétiseur et un reformulateur - s'installent derrière les micros. Devant eux, en cercle, prennent place sept discutants.

Après de chacun, un observateur se tient prêt à aider son animateur ou son discutant lors des pauses. Enfin un technicien est aux manettes derrière la table de mixage et l'ordinateur tandis qu'un autre, promènera son micro devant les différents intervenants. Dans cette configuration, en une petite demi-heure agrémentée de trois pauses-discussions, les élèves vont philosopher sur la question de la semaine « Pourquoi arrive-t-il que des gens aient honte ? ». En tout cas, pas pour les élèves d'Hénouville, pas de s'entendre parler dans leurs podcasts.

<http://podcast.ac-rouen.fr/>

Philippe Hermant





Installés derrière leurs micros, les élèves attentifs et concentrés, procèdent à l'enregistrement de leur émission. Chut ! On échange et on argumente...

Entretien

"LA DIFFUSION EST LE SECRET DE LA REUSSITE DE LA PEDAGOGIE DE LA RADIO"



Jean-Marie Girardot
président de l'association nationale des ateliers radio et radios en milieu scolaire (ANAREMS)
auteur de la radio en milieu scolaire*

Quels sont les enjeux de la radio en milieu scolaire ?

La pratique radiophonique est d'abord un outil ludique qui permet de développer tous les apprentissages du langage oral et écrit voire de le perfectionner. Les enjeux sont importants, car les élèves vont s'adresser à un public et se doivent d'être compris.

La radio contribue également au développement des capacités psychomotrices quand il faut, par exemple, travailler sur une table de mixage ou faire du montage sur ordinateur, d'ordre intellectuel au niveau de l'attention, de la mémorisation.

Par ailleurs, elle est un outil de socialisation. En radio, il existe des règles de vie collective, un travail de groupe. De même, emmener ses élèves en enquête, le micro à la main, vers les gens, c'est extrêmement important.

Comment la pratique radiophonique permet-elle de développer ses enjeux ?

Par la diffusion. C'est, en effet, le secret de réussite de la pédagogie de la radio. La pratique d'une ac-

tivité, son, enregistrement, montage, réécoute, manipulation de la structure de la phrase... ne suffit pas à atteindre les objectifs évoqués précédemment.

Par l'intermédiaire de la diffusion, l'élève atteint des horizons extraordinaires, il entre dans sa famille, chez ses amis, ses professeurs même, sans qu'à aucun moment sa timidité, son angoisse, ses craintes, ses complexes n'en souffrent, comme c'est souvent le cas en classe. Plus encore, l'émission permet le retour, ce fameux feed-back sans lequel un apprentissage a peu de chances de réussir réellement, elle valorise l'enfant, l'amène à prendre conscience de son droit à l'expression, de ses obligations avant toute information. A l'autre bout de la chaîne, le récepteur (sa famille, ses amis, son enseignant adopte un statut différent de celui du cadre habituel. « *Je te parle, je t'informe, je connais les limites de ce pouvoir, je prends le risque de tes critiques !* »

* La radio en milieu scolaire Besançon : CRDP de Franche-Comté, 2004

en.ligne

EN LIGNE RADIO

Thierry Coz et Stéphane Tihy

enseignant à Hénouville et amateur informatique au Havre, en plus de mettre à disposition un espace pour accueillir les podcasts des écoles, proposent sur leur site toute l'aide nécessaire -logiciel, forum...- à la création de radios scolaires.
<http://podcast.ac-rouen.fr>

Le CLEMI

a recensé les différentes radios émettant en milieu scolaire, que ce soient, les radios avec autorisation du CSA, les radios temporaires ou les web radios.
www.clemi.org/medias_scolaires/listesradios.htm

Les pages de Jean-Marie Girardot

sur le site du CRDP de Besançon donnent un panorama complet de la radio en milieu scolaire.
<http://crdp.ac-besancon.fr/rem/s/>

Sur le site eduscol,

un dossier complet sur la mise en place de la radio de Joliot, la radio de l'école Joliot Curie de Gisors.
http://eduscol.education.fr/D0175/gisors_accueil.htm

La Radio Clype

la radio des collèges, lycées et écoles de l'Académie de Paris.
Le centre de ressources consacré aux activités de radio scolaire met un studio d'enregistrement à disposition des enseignants et des élèves désirant réaliser des émissions radiophoniques dans le cadre de projets pédagogiques.
<http://radio-clype.scola.ac-paris.fr>

Radio-Cartable

accueille ses auditeurs sur *Radio Libertaire* (89.4 FM), tous les jeudis après-midi de 14 heures à 15 heures : chaque semaine, des élèves des écoles primaires d'Ivry-sur-Seine, dans le Val de Marne, conçoivent, réalisent, diffusent et écoutent des émissions de cette radio en milieu scolaire.
<http://radio-cartable.ouvaton.org/>

CoopRadios

est une radio coopérative sur internet réalisée par les enfants des établissements scolaires de la maternelle au lycée de différents pays.
<http://www.coopradios.com/>

Le musée de radio France

pour tout savoir de l'histoire de la radio
<http://www.radiofrance.fr/rf/musee/accueil/>

Littérature jeunesse

POUR QUE NOËL N'OUBLIE PERSONNE

Merci au Secours Populaire d'avoir émis ce vœu ! Oui, c'est bientôt la fête, la plus joyeuse, la plus tendre de l'année, et vous trouverez sur le site du SNUIPP (1) une abondante sélection de livres sur le thème de Noël. Mais en même temps, il y a les exclus de la fête, ceux qui en ces temps de liesse ne connaissent que la solitude, la rue, la misère, la guerre... Voici quelques titres afin qu'ils ne soient pas oubliés.

Toi vole (A) E. Bunting, ill. F. Rébena – Syros 2006 (13€) Dès 6 ans

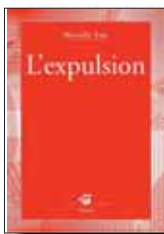
« Mon papa et moi habitons dans un aéroport. Nous n'avons pas de maison et l'aéroport, c'est mieux que la rue. Mais il ne faut surtout pas se faire prendre... ». Cet album évoque avec pudeur la vie d'un petit garçon et de son



père dans cet aéroport dont ils ne sortent jamais. Gestes et mouvements sont liés à un seul but : devenir transparent, ne pas exister aux yeux des autres. C'est une vie aux aguets, étouffée. Il faut s'habiller de façon neutre, ne jamais s'attarder au même endroit, dormir assis, se laver dans les toilettes... L'image elle-même prend en charge cet effacement, visages comme gommés, foule d'anonymes, couleurs pâles, bleu pastel et beige... Pourtant, l'espoir subsiste, c'est la tendresse qui unit père et fils, c'est la petite fille rencontrée qui vit sans doute une situation analogue, c'est le petit oiseau symbolique prisonnier de la verrière qui parvient à recouvrer la liberté...

L'expulsion (R) M. Szac – Thierry Magnier, Petite poche 2006 (5€) Dès 8 ans

Quand Bintou arrive ce matin-là à l'école, ses copines l'assaillent, tout excitées : « On t'a vue à la télé ! On t'a vue à la télé ! ». Mais Bintou se serait bien passée de cette célébrité. Si les journalistes étaient là, c'est que tous les voi-



sins s'étaient mobilisés pour empêcher sa famille d'être jetée à la rue, après expulsion par des policiers musclés ! Pourtant son père travaille, pourtant les petits ont besoin d'un toit ! Grâce à la solidarité, l'expulsion a échoué, mais pour combien de temps ? Et qui dira l'angoisse perpétuelle qui dorénavant étreint la petite Bintou ?

On se retrouvera (A) E. Bunting, ill. P. Sylvana – Syros (13€) Dès 9 ans

Une histoire vraie est à l'origine de ce livre, évoquant tous ceux que la guerre jette sur les routes de l'exil. Dans leur village de Bosnie, Viktor, sa sœur Marina et leur mère voient affluer les réfugiés. L'un d'eux leur confie un jour deux petits poissons dorés. Mais la guerre approche. Leur père est déjà dans la clandestinité, ils doivent s'enfuir à leur tour. Ils mettent en partant les poissons dans l'étang. Après de longs mois d'épreuves, ils retrouvent leur village entièrement détruit... mais l'étang étincelle de lueurs dorées, celles des petits poissons qui se sont multipliés, métaphore de l'espoir et de la vie renaissante.



Pierre Noël (A) V. Cuvelier, E. Orhun – Sarbacane 2006 (15,50 €) Dès 8 ans

Cette année-là, le petit Benjamin est à la recherche du « vrai » Père Noël - celui qui a disparu et que l'on a remplacé dans les grands magasins par des faux, pour faire vendre - Et voilà qu'il l'a trouvé dans le bottin, il s'appelle Pierre Noël et habite rue des Blancs-Manteaux ... Pierre Noël pourtant est un monsieur solitaire, triste, au

cœur tout ratatiné. Mais pour Benjamin c'est LE Père Noël. Il débarque dans sa vie comme un joyeux ouragan, bien décidé à l'aider à organiser in extremis sa tournée de cadeaux. Quand il embrasse la joue glacée de Pierre Noël, on entend un léger craquement... Pierre vient de ressusciter ! Mais il n'a pas le moindre cadeau à distribuer... Sauf, peut-être... mais oui ! la collection de cailloux de son enfance. Alors Benjamin écrit des petits mots et ils font des paquets : « Caillou magique ramassé au fond du lac Titicaca... je pense à toi très fort ». Puis les voilà partis tous deux sur les toits. Une fabuleuse nuit de Noël attend Pierre, et sans doute aussi une nouvelle vie...



Je ferai des miracles (A) S. Morgenstern, ill. J. H.Chen - La Martinière 2006 (14,50€) Dès 5 ans

Et voilà l'album le plus optimiste qui soit ! D'abord, l'immense format à l'italienne permet à Chen de splendides doubles pages inspirées de l'art chinois, pleines de mouvement, de joyeuse fureur, de couleurs, avec de multiples références à Sendak. Et puis, il y a le texte rimé... Le héros, un petit garçon évoque ce qu'il fera plus tard. Non, il ne sera ni pompier, ni plombier, ni pilote ! Non... il fera des miracles ! Il fera... se lever le soleil chaque matin ; il sera le chef des vagues ; mieux, il guérira tous les malades avec un verre de limonade, fera revivre les morts, supprimera l'injustice (grâce à la police !) arrêtera la guerre, vêtira de jolis habits ceux qui sont nus... Bref, « Voilà comme métier, je serai Dieu, pour faire quand même un petit peu mieux... ». Bon, d'accord, en attendant il faudra apprendre à lire, mais une telle ambition est diablement réconfortante par les temps qui courent !



Marie-Claire Plume

Sélection de Noël 2006

<http://www.snuipp.fr/spip.php?rubrique182> <http://www.snuipp.fr/> (Cliquer sur « Ressources » puis sur

« Littérature de jeunesse »)



JEUNES ENSEIGNANTS MOTIVÉS...MAIS STRESSÉS

Une enquête du « Carrefour Santé Social » permet de mieux connaître les jeunes enseignants. Une initiative à poursuivre.

La première initiative des partenaires du « Carrefour Santé Social »*, qui ont décidé de mener des travaux sur le thème de la santé au travail, est une enquête en direction des jeunes enseignants. Les résultats permettent de connaître un peu mieux les conditions de vie et de travail des nouveaux enseignants des premier et second degrés ainsi que leurs appréciations sur le métier. Recrutés entre 2000 et 2005, les enseignants qui ont répondu sont nés entre 1971 et 1982. Satisfaits d'avoir choisi cette voie professionnelle, ils trouvent leur travail intéressant (pour 36%, il est enthousiasmant), même s'ils sont plus de la moitié à le trouver fatigant. Plus d'un tiers le décrivent stressant, et 20% le jugent même décourageant. Les trois principales causes de désenchantement sont l'indiscipline des élèves, leur faible niveau scolaire et le manque de reconnaissance sociale, désenchantement que l'on trouve moins chez les

stagiaires que chez les titulaires. Plus de la moitié des jeunes enseignants sont locataires, et si 32% sont déjà propriétaires de leur logement, 6% vivent encore chez leurs parents, et 4% sont en colocation. Une majorité d'entre eux estiment que leur salaire leur permet de faire face à leurs charges. Sur les questions relatives à leur santé, si près de 18% n'ont pas consulté de médecin dans l'année scolaire, les autres y sont allés plus de 3 fois. Près de la moitié des jeunes enseignants ont été en arrêt de travail (environ 2 fois), et si la moyenne des arrêts a été de 11 jours, la durée médiane est de 3 jours (il y a eu autant d'enseignants qui ont été arrêtés moins de 3 jours que d'enseignants arrêtés plus de 3 jours). Les premières causes des arrêts de travail sont la maladie (50,1%), la fatigue et le stress (29,2%), une maladie chronique (10,3%). La prévention est considérée comme essen-

tielle : elle devrait cibler, les pathologies de la voix, le stress, la station debout... En matière d'aides ou de services en début de carrière, les nouveaux enseignants attendent en premier lieu un soutien pédagogique (73,5%), une aide à l'accès au logement (57,6%), une aide pour l'achat de matériel (52,1%), un soutien psychologique (48,9%), et des solutions pour la garde d'enfants (22,2%). Si l'on peut être surpris par l'importance, si tôt dans la carrière, des questions du stress et de la fatigue, les demandes de soutiens pédagogique et psychologique doivent être prises en compte par l'institution. Ce qui renvoie, avec acuité, à la nécessité d'une médecine du travail digne de ce nom dans l'Éducation nationale.

Daniel Labaquère

*À l'initiative de la MGEN, il regroupe la FSU, l'UNSA-Education et le Sgen-CFDT
http://sps.fsu.fr/~sps/article.php3?id_article=45
http://sps.fsu.fr/~sps/article.php3?id_article=45

DES DROITS POUR LES TIERS



La Défenseure des enfants a présenté en novembre son rapport annuel dans lequel elle s'intéresse au statut des tiers qui partagent la vie d'un enfant.

En France, 40% des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents. Près d'un enfant sur quatre est amené à grandir dans une famille monoparentale, recomposée ou homoparentale, et environ 64.000 sont placés dans des familles d'accueil. Au fil de la vie quotidienne, des liens d'affection se nouent avec des adultes autres que les parents et la séparation, quand elle se produit, a parfois des conséquences brutales. Un tiers des courriers qui arrivent sur le bureau de la Défenseure des enfants sont liés à ces ruptures entre un enfant et un « tiers ». Comment faciliter la vie quotidienne, et préserver le droit d'un enfant à poursuivre une relation avec des personnes qui comptent dans sa vie ? C'est le sujet du rapport annuel de la Défenseure Dominique Versini. Pour cela, elle propose de fournir un « man-

dat d'éducation » aux personnes partageant la vie de l'enfant pour accomplir des actes usuels (école) ou même certains actes graves (santé). Autre proposition lancée par la Défenseure : « instituer une convention de partage de l'exercice de l'autorité parentale ». Cette procédure s'adresserait aux parents qui ont besoin qu'un tiers « contribue de façon plus active et plus durable à l'éducation de l'enfant ». Dans le cas du décès des parents, le rapport préconise d'améliorer les possibilités de prise en charge par le tiers vivant avec l'enfant. Le rapport propose par ailleurs de consacrer le droit de l'enfant « d'entretenir des relations personnelles avec le tiers qui a partagé sa vie quotidienne et avec lequel il a noué des liens affectifs étroits ».

Lydie Buguet



Leur avis

JEAN-YVES LE DEAUT,

président de la mission d'information parlementaire sur l'effet de serre :
« Si l'on n'est pas capable, à l'avenir (...), de modifier radicalement nos modes de production et de consommation (...), on ira droit dans le mur. Le changement climatique porte en germe la menace de catastrophes majeures (...) c'est, sans alarmisme excessif, le devenir même de l'humanité qui est en cause. »

MICHAEL ZEMP,

glaciologue de l'Institut de géographie de l'Université de Zurich :
« Il faut réfléchir aux conséquences d'une fonte massive des glaciers, sur le cycle de l'eau, l'économie hydraulique, le tourisme ou les dangers naturels. »

YVO DE BOER,

secrétaire de la convention des nations unies sur les changements climatiques :
« Le temps d'établir les principes est révolu. Il est temps de passer à l'action sur le terrain. »

JOHN HOWARD,

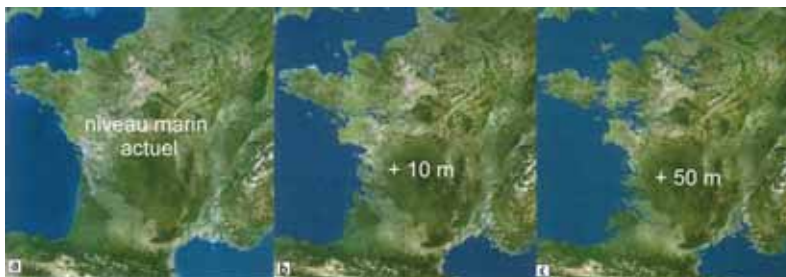
premier ministre australien :
« L'idée que nous pouvons gérer le problème du changement de climat avec succès aux dépens de la croissance économique est non seulement irréaliste mais également inacceptable. »

GEORGE BUSH,

US President :
Le protocole de Kyoto est « inefficace » et « handicapant pour l'économie américaine » qui produit la moitié de son électricité à partir du très polluant charbon.

LE CLIMAT SOUFFLE LE CHAUD ET L'EFFROI SUR LA PLANÈTE

Rares sont désormais les scientifiques ou les gouvernements qui nient la responsabilité de l'activité humaine dans le réchauffement de la planète. La conférence internationale de Nairobi a jugé urgent... d'attendre.



Projection pour la France de la montée des océans. La plupart des villes côtières sont sous les eaux.

« Il n'y a aucun signe que les concentrations de N₂O et CO₂, responsables de l'effet de serre et contribuant au réchauffement climatique vont commencer à diminuer ». Au contraire Geir Braathen, spécialiste des climats à l'organisation météorologique mondiale (OMM) auprès de l'ONU juge que « l'augmentation devrait se poursuivre dans un avenir prévisible ». Le dioxyde de carbone et le protoxyde d'azote ont ainsi atteint des niveaux records en 2005.

Si le protocole de Kyoto de 1997 prévoit la réduction par 35 pays industrialisés de leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% d'ici 2012 par rapport à 1990, les états signataires viennent de définir de nouveaux objectifs. Lors de la 12^e conférence des Nations unies sur le changement climatique qui vient de se tenir à Nairobi, ils se sont mis d'accord « sur la nécessité de réduire de 50%, d'ici à 2050, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ». Cette diminution devrait permettre de rester sous un seuil de réchauffement maximal de +2°C, seuil défendu par les négociateurs de L'Union européenne. Malheureusement cette révision du protocole de Kyoto ne s'ouvrira qu'en 2008. Paradoxalement, la Chine, qui talonne les États-Unis dans l'émission des gaz à effet de serre, vient d'avoir, à Nairobi, l'assurance que dans l'immédiat les pays en développement n'auront pas de nouvelles limitations. De même les États-Unis n'ont toujours pas ratifié le protocole.

Cette révision paraît bien limitée, il faut aller plus loin. C'est d'ailleurs ce qu'estime le rapport des parlementaires français sur les émissions de GES qui propose pour la France un objectif de réduction de 25% des émissions à échéance de 2020. Il recommande notamment « une réforme fiscale, globale et progressive, visant à dissuader les atteintes à l'environnement et qui serait accompagnée d'un allègement des charges sur le travail ». De bonnes intentions... au moment où Bruxelles menace de pénaliser la France qui continue à ne pas imposer à ses industriels d'émettre moins de CO₂ pour la période 2008-2012, malgré les objectifs de Kyoto.

En tout cas, depuis peu, la vérité qui dérange - le documentaire d'Al Gore - a même un coût. Le rapport de Nicholas Stern, ancien responsable de la banque mondiale, annonce que le réchauffement planétaire va coûter 5 500 milliards d'euros à l'économie mondiale si rien n'est fait dans les dix prochaines années. Il préconise pour lutter contre le réchauffement de « consacrer aujourd'hui l'équivalent de 1% du PIB mondial, soit 270 milliards d'euros. Et pour éviter un dérèglement de l'activité économique et sociale de la planète, que les pays riches payent un peu plus que leur quote-part ». Enfin il alerte les plus pollués, la Chine, l'Inde et les États-Unis... toujours pas signataires du protocole de Kyoto.

Philippe Hermant

Cinéma

LE GRAND APPARTEMENT

Le 27 décembre sortira le nouveau film de Pascal Thomas. Depuis « *Les Zozos* », mémorable début en 1972, Thomas a réalisé une quinzaine de films. Dont au moins un chef-d'œuvre, le renoirien « *Les maris, les femmes, les amants* » en 1988, et des films d'une extrême élégance comme « *La dilettante* » ou « *Mon petit doigt m'a dit* ». Ce qui est renoirien chez Pascal Thomas, c'est sa complète liberté de mouvement, son absence de formatage. Comme tout bon anarchiste formel, il ne rend de compte qu'à sa fantaisie. Ce nouveau film est un capharnaüm idéal, où se croisent plusieurs scénarios, des personnages colocalitaires d'un film imaginé par un vrai cinéaste. Le prétexte est la célébration de la loi de 1948 sur les loyers, cette occasion d'habiter librement dans de beaux espaces sans être victime des spéculateurs, cette dernière possibilité, aujourd'hui presque disparue, de vivre à Paris la vie de Bohème, un mot probablement incompréhensible en 2006. Ce prétexte donné, Thomas part dans tous les sens, mélange les gags délirants aux mots d'auteur décomplexés

« *Madame, si votre cœur est aussi dur que vos fesses, nous n'avons aucune chance...* ». Il célèbre une icône médiatique, Lætitia Casta, qui, depuis le ratage astérixien, a imposé une vraie présence de comédienne. Il laisse Amalric et Arditì atteindre des sommets de délire, et conclut son film par un numéro de *French Cancan* anachronique, splendidement filmé et parfaitement inattendu. Il faut dire qu'il y a des déséquilibres, des baisses de tension, des incohérences. Le plaisir n'en est pas diminué. Ce film ressemble bien au joyeux bordel de certains films de Jean Renoir. Pascal Thomas n'est pas aussi grand que son maître mais ses nombreux moments de grâce n'en sont pas indignes.



René Marx

(les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont en ligne sur www.la-viedesfilms.com)



Musique

PIANOS JAZZ

Omar Sosa, pianiste cubain, propose avec « *Live à Fip* » un album live enregistré avec son quintet. L'album est dédié à son percussionniste disparu Miguel « *Anga* » Diaz. Steve Argüelles est à la batterie, Childo Tomas à la basse et au chant, Luis Despestre au saxophone et aux percussions. Un album jazzy tout en délicatesse, délicieusement chaloupé avec quelques accents afro-cubains.

Russ Lossing consacre son dernier opus à son instrument. Pianiste classique puis jazz, issu de la scène new-yorkaise, il montre bien à quel point le piano fait le pont entre la musique européenne et le jazz. La musique européenne est déjà la trace écrite de la tradition d'improvisation qui va de Bach à Liszt. Un solo intégral qui jongle entre compositions sur-le-champ et reprises de

Kurt Weil, Duke Ellington, Sonny Rollins et Ornette Coleman.

Laure Gandebeuf

Omar Sosa: *Live à FIP* World Village Harmonia Mundi

Russ Lossing: *All things Arise* : hatOLOGY



L'AGENDA

INSCRIPTION À LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

La 18^e Semaine de la presse et des médias aura lieu du 19 au 24 mars sur le thème « *Découvrir le monde avec les médias* ». Durant cette semaine, les enseignants sont invités à faire découvrir l'univers de l'information et du journalisme et à monter des activités en lien avec les médias locaux et nationaux.

S'inscrire du 9 janvier (à partir de 14 h) jusqu'au 2 février (18 h)
sur le site du Clémi : www.clemi.org/

L'ENFANT ET LE 7^e ART

Le Festival itinérant « *L'enfant et le 7^e* » art circulera dans différentes villes de Seine-et-Marne, de l'Essonne et des Yvelines. Le thème de cette 14^e édition: « *Les chroniques du merveilleux* ». Seize classes-jury auront à départager films de fiction, d'animation et documentaires.

Du 13 janvier au 6 avril

Rens" <http://www.aux4coins.org/> www.aux4coins.org/

UNE AUTRE FAÇON D'INTERROGER LA LITTÉRATURE, DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre des « *Mercredis de la bibliothèque* » de l'INRP, rencontre avec Danielle Dubois-Marcoïn (responsable du projet « *Littérature et enseignement* » à l'INRP) et Jean Jordy (inspecteur général de l'Éducation nationale).

Le 24/01/2007 : À 18 h 30, bibliothèque Denis-Diderot, Lyon VIII
rens : www.inrp.fr/lesmercredis

QUARANTE ANS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION : L'ÂGE DE LA MATURITÉ ?

En 1977, les « *sciences de l'éducation* » étaient créées comme discipline universitaire en France. Trois universités furent pionnières dans cette création impulsée par Gaston Mialaret et Maurice Debesse : Bordeaux, Paris et Caen. A l'occasion de cet anniversaire, en collaboration avec le CIVIC de Rouen et le CREN de Nantes, le CERSE de Caen organise un colloque. Rens : sciences-education@univcaen.fr
Les 20, 21 et 22 février 2007
A l'université de Caen



“ PLUS IMPORTANT DE CONNAITRE LE PAYS DE COGAGNE QUE LES DATES DES CROISADES ”

Vous venez de publier un ouvrage avec Jean-Louis Schlegel qui s'adresse aux enfants. Qu'est-ce qui a motivé cet écrit ?

J'ai accepté de présenter le Moyen Âge aux enfants pour deux raisons. J'ai toujours eu une double vocation, celle de chercheur, et celle d'enseignant. Mon père était lui-même enseignant en anglais. J'ai eu la chance d'avoir un remarquable professeur d'histoire, Henri Michel, en 4^e année du programme sur le Moyen Âge. J'ai eu la tentation de devenir professeur d'histoire. Aujourd'hui, j'ai 82 ans et le Moyen Âge est toute ma vie de recherche. Pour moi, cette période a été et est encore capitale pour comprendre notre société, notre culture et pour édifier la vocation essentielle de nos contemporains : l'Europe. Le Moyen Âge lui a apporté des données essentielles dans tous les domaines religieux, politique, culturel.

Votre livre est rythmé par des questions que pourraient poser les enfants. Pensez-vous que l'histoire au-delà de l'étude de documents doit se raconter ?

Quand j'étais jeune, on classait l'histoire parmi les « *matières à mémoire* », c'est une horrible expression. Il est bon que les adultes se souviennent d'un certain nombre de dates mais ils peuvent avoir tout oublié tout en étant marqués par l'essentiel. L'objectif est la compréhension du monde dans lequel nous vivons.

L'histoire ne se réduit pas à des récits mais elle comprend aussi des récits. Elle doit être narrative aussi bien qu'explicative. Pour moi l'échec d'un professeur d'histoire c'est l'ennui de ses élèves. L'histoire peut et doit distraire. Et depuis un demi-siècle on dispose d'outils tels le cinéma, les manuels....

Et les romans ?

J'aurai mauvaise grâce à nier l'intérêt du roman moi qui ai découvert le Moyen Âge avec Walter Scott et Ivanhoé. Cependant, je



©U. Andersen/Gamma

Jacques Le Goff

Historien, auteur de *Le Moyen Âge expliqué aux enfants*, Editions du Seuil.

crois que l'histoire vraie à un côté romancé qu'il vaut mieux chercher dans les ouvrages d'histoire que dans les romans historiques qui souvent dérapent.

Vous avez contribué par vos recherches à réhabiliter le Moyen Âge, période bien mal servie par son nom. Dans votre livre vous parlez du « beau Moyen Âge ». Quels sont les éléments sur lesquels vous insisterez pour montrer aux enfants que cette période est primordiale ?

Il existe des images qui sont devenues symboliques mais qui expriment le fond de la réalité médiévale, ce que j'ai appelé, pour le titre d'un livre, les « *Héros et merveilles* ». Ces figures, historiques ou inventées, disent le Moyen Âge et ses réalités. Parmi les principales, citons l'image du

chevalier bien sûr, celle du château fort, le roi Arthur... Autres personnages : les anges, les diables. Le Moyen Âge s'est passionné pour l'au-delà. Ses personnages qui peuplent l'imaginaire médiéval sont les ancêtres de la science-fiction et ont leur place dans les enseignements scolaires. Le carnaval est aussi un mythe significatif, il indique comment les hommes et les femmes ont organisé leur vie physique et matérielle. J'insisterais aussi sur le pays de Cocagne pour comprendre le rapport à l'alimentation. Dans les héritages emblématiques, les cathédrales sont incontournables. Il ne faut cependant pas croire que seule l'Église et les clercs avaient de l'importance. Les laïcs ont fait l'objet d'une promotion inédite dans la société de l'époque. Enfin, le Moyen Âge est une période essentielle pour l'institution des écoles et des universités. Toutes ces choses sont à dire aux enfants. Et je considère qu'il est plus important qu'ils connaissent le pays de Cocagne que les dates des croisades.

Je me suis battu contre l'idée d'un Moyen Âge noir, obscurantiste, héritée des humanistes et des lumières. Il ne faudrait pas non plus oublier le côté condamnable de cette période durant laquelle le mot tolérance n'existe pas. Le tribunal d'inquisition de l'Église est un triste ancêtre des pires dénis de justice que l'on voit encore exister sous nos yeux. Ceci doit être aussi, expliqué aux enfants.

En lisant ce livre, on a le sentiment qu'il s'adresse aussi aux enseignants...

C'était notre intention. Je pense qu'il est très difficile pour les enfants, et même plus tard pour les étudiants, d'apprendre par eux-mêmes. Il faut qu'ils aient un guide. Un livre qui s'adresse aux enfants doit s'adresser aux guides que sont les enseignants.

Propos recueillis par
Lydie Buguet

